

ACTIVIGNE

Renvoyer le certificat de garantie sous 15 jours et joindre une copie de la facture (*sans retour de ses éléments, la procédure de garantie ne pourra pas être mise en œuvre*).

Notice Originale

PREAMBULE

Le présent manuel a été fourni avec votre machine pour vous permettre une utilisation optimale du matériel acquis et notamment dans le respect des conditions de sécurité.

Il est rappelé à **tout acquéreur** que le manuel est **un accessoire indissociable** de la machine et qu'en cas de revente l'article 1615 du code civil impose que, en tant qu'accessoire, celui-ci **soit transmis** au nouveau propriétaire.

Il est aussi rappelé que le manuel étant indissociable de la machine, tout propriétaire s'engage à **le laisser physiquement** à disposition avec la machine pour tout utilisateur.



CERTIFICAT DE GARANTIE N°

A RENVoyer A RECEPTION DE LA MACHINE

Concessionnaire	Acheteur
Nom	Nom
Adresse	Adresse
Tel	Tel
N° code	

Type de machine :	
Largeur de travail :	
N° de série de la machine :	
Date de livraison client et utilisateur :	
Marque, modèle et puissance du tracteur utilisé :	
Type de sol, % d'argile :	
Surface agricole utile de l'exploitation :	

Signature et cachet de l'acheteur

Fait à : le

Signature et cachet du concessionnaire

Nous reconnaissons avoir pris connaissance de l'intégralité du manuel d'utilisation et des clauses de la garantie auxquelles nous adhérons.

AGRISEM INTERNATIONAL - 535 Rue Pierre Levasseur CS 60263 – 44158 ANCENIS CEDEX
Tél : 02 51 14 14 40 – Fax : 02 40 96 32 36

DECLARATION DE CONFORMITE A LA DIRECTIVE « MACHINES »

		AGRISEM[®]	
535 rue P. Levasseur 44150 ANCENIS - (F) - Tél. 33(0)2.51.14.14.40 Fax. 33(0)2.40.96.32.36			
MODELE	<input type="text"/>		<input type="text"/>
N° DE SERIE	<input type="text"/>		
ANNEE	<input type="text"/>	POIDS	<input type="text"/> Kg
MATERIEL FABRIQUE SOUS LICENCE			

Le constructeur ci-dessus dénommé certifie que le matériel neuf désigné ci-après :

ACTIVIGNE

Est conforme aux dispositions de la directive « Machines » modifiée (Directive 2006/42/CE) et aux législations nationales la transposant.

Fait à Ancenis,

Le 21 mai 2013



Michal GUZOWSKI
Président Directeur Général

Identification de la machine

Lors de la réception de la machine, veuillez entrer les données correspondantes ci-dessous :

Type de machine :

Numéros de série :

Année de fabrication :

Date de première utilisation :

Accessoires :

.....

.....

Nom du Concessionnaire :

Adresse :

.....

.....

Numéro de téléphone :

AGRISEM INTERNATIONAL

535 Rue Pierre Levasseur CS 60263 – 44158 ANCENIS CEDEX

Tél : 02 51 14 14 40 – Fax : 02 40 96 32 36

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION.....	11
2.	CONDITIONS DE GARANTIE	12
2.4.	CLAUSE EXCLUSIVE DE RESPONSABILITE	15
2.5.	UTILISATION CONFORME DE LA MACHINE	16
2.6.	INSTRUCTIONS DE SECURITE	17
2.6.1.	Consignes de sécurité	17
2.6.1.1.	Introduction	17
2.6.1.2.	Prescriptions à respecter avant l'utilisation de la machine	18
2.6.1.3.	Prescriptions à respecter pour l'attelage et le dételage	19
2.6.1.4.	Prescriptions à respecter lors de l'utilisation de la machine	20
2.6.1.5.	Prescriptions à respecter lors de toute intervention sur la machine.....	22
2.6.1.6.	Prescriptions relatives à l'installation.....	23
2.6.1.7.	Prescriptions relatives au système hydraulique	24
2.6.1.8.	Prescriptions relatives au système de freinage	24
2.6.1.9.	Prescriptions spécifiques aux semoirs AGRISEM.....	25
2.6.1.10.	Prescriptions relatives aux systèmes de sécurité avec bloc ressort	26
2.6.1.11.	Prescriptions relatives aux arbres de transmissions à cardans	26
2.6.1.12.	Prescriptions relatives aux chargements et transports.....	26
2.6.1.13.	Poste de travail de l'utilisateur	26
2.6.1.14.	Données concernant le niveau sonore	26
2.6.2.	Symbole de sécurité sur la machine.....	27
3.	INSTRUCTIONS GENERALES	28
3.1.	INSTRUCTION GENERALES DE SECURITE.....	28
3.2.	DESCRIPTION	28
3.3.	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	29
3.4.	ACCESSOIRES.....	29
3.4.1.	Standard (STD).....	29
3.4.2.	Optionnel (OPT).....	29
3.4.3.	Pictogrammes appliqués sur la machine.....	29
3.5.	DONNEES TECHNIQUES	31
3.6.	GABARITS.....	31
3.7.	BRUIT	31
3.8.	VIBRATIONS.....	31
4.	TRANSPORT ET DEPLACEMENT	32
4.1.	INSTRUCTIONS DE SECURITE	32
4.2.	DEPLACEMENT	32
4.2.1.	Déplacement de la machine	32
4.2.2.	Déplacement des accessoires.....	33
4.3.	TRANSPORT DE L'EMBALLAGE.....	33
4.4.	EMMAGASINAGE ET CONSERVATION	34
5.	INSTALLATION.....	34
5.1.	INSTRUCTION DE SECURITE.....	34
5.2.	MONTAGE DE LA MACHINE	34
5.2.1.	Assemblage protecteur de prise de force.....	36
5.2.2.	Assemblage des rouleaux accessoires (OPT)	36
6.	UTILISATION	36
6.1.	INSTRUCTION DE SECURITE.....	36
6.2.	UTILISATION PRECONISEE	36
6.3.	UTILISATION INAPROPRIEE.....	37
6.4.	RISQUES RÉSIDUELS ET ZONES DANGEREUSES	37
6.5.	DESCRIPTION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.....	38
6.6.	UTILISATION.....	38
6.6.1.	Atteler la machine au tracteur.....	38
6.6.2.	Montage de l'arbre à cardan.....	40
6.6.3.	TRANSPORT SUR ROUTE	40
6.6.4.	RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR DE TRAVAIL	41
6.6.5.	RÉGLAGE DES DÉCROTTOIRS.....	42

6.6.6.	DÉBUT DU TRAVAIL	43
6.6.7.	RÉGLAGE DE LA POSITION DE LA BARRE NIVELEUSE	43
6.6.8.	ARRÊT.....	44
6.6.9.	PROCÉDURES EN CAS D'ACCIDENTS OU DE PANNES	44
6.6.10.	DÉTELER DE LA MACHINE DU TRACTEUR	45
6.6.11.	MISE DE LA MACHINE AU REPOS	45
7.	ENTRETIEN	46
7.4.	INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	46
7.5.	MACHINE EN POSITION DE SÉCURITÉ	46
7.6.	ENTRETIEN PLANIFIÉ	47
7.6.1.	Entretien après les 8 premières heures.....	47
7.6.2.	Entretien toutes les 8 heures / 1 jour.....	47
7.6.3.	Entretien toutes les 20 heures.....	48
7.6.4.	Entretien toutes les 100 heures.....	48
7.6.5.	Entretien toutes les 500 heures / 1 année.....	48
7.6.6.	Entretien de l'arbre à cardan	48
7.6.7.	Contrôle des protections.....	49
7.6.8.	Remplacement des lames	49
7.6.9.	Changement de la vitesse de rotation des lames (OPT).....	50
7.6.10.	Contrôle / vidange huile boîte de vitesse	51
7.6.11.	Contrôle / vidange huile dans le lamier	51
7.7.	Lubrification	52
7.7.1.	Points de lubrification.....	53
7.7.2.	Lubrifiants conseillés	53
7.8.	NETTOYAGE.....	54
7.9.	SOLUTION DES PROBLÈMES ET DÉPANNAGE	54
8.	DEMONTAGE ET DEMANTÈLEMENT	55
9.	PIECES DE RECHANGE	55
9.1.	LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES ESSENTIELLES POUR LA SÉCURITÉ	55
9.2.	COMMENT COMMANDER LES PIÈCES DE RECHANGE	55

1. INTRODUCTION

Retour impératif du « certificat de garantie » sous un délai de 15 jours après la livraison chez l'utilisateur final.

Vous venez de prendre possession de votre machine AGRISEM. Celle-ci a été conçue pour vous donner entière satisfaction.

L'équipement a été particulièrement étudié en adoptant des solutions nouvelles pour réduire le coût d'utilisation.

Cependant, pour bien utiliser votre machine AGRISEM et en tirer un maximum de rentabilité, lisez attentivement cette notice avant de la mettre en service et respectez scrupuleusement les instructions données par le présent manuel d'utilisation. Notamment, suivez soigneusement les instructions de réglage, d'entretien ainsi que les consignes de sécurité.

Pour tout renseignement ou conseil : notre distributeur est votre interlocuteur.

Ce manuel d'utilisation doit être lu et respecté par toutes les personnes chargées d'effectuer des travaux sur ou avec la machine notamment :

- L'utilisation (y compris la préparation, le dépannage durant le travail et l'entretien).
- La maintenance (entretien et inspection).
- Le transport.

AGRISEM INTERNATIONAL décline toute responsabilité pour les dommages tant corporels que matériels et les dysfonctionnements qui résultent du non respect des prescriptions édictées par le constructeur dans le présent manuel.

Le présent manuel d'utilisation fait partie intégrante de la machine et doit toujours accompagner la machine, surtout en cas de revente.

Soucieux d'améliorer ses produits, AGRISEM INTERNATIONAL se réserve le droit de modifier ou d'améliorer ses fabrications sans pour autant être contraint de répercuter ces modifications ou améliorations sur les produits déjà commercialisés.

Les prescriptions contenues dans ce manuel ne sont pas exhaustives et ne peuvent prévoir tous les cas de figure. L'utilisateur doit se conformer aux législations applicables notamment en matière de sécurité, veiller au respect des règles de prudence et de sécurité dictées par chaque situation, faire preuve de bon sens et adapter l'utilisation de la machine aux circonstances de l'espèce.

Il est de la responsabilité de chaque Acheteur de vérifier que la machine AGRISEM respecte la législation et la réglementation de son lieu de destination finale.

2. CONDITIONS DE GARANTIE

Les conditions de garantie qui s'appliquent aux machines exclusivement équipées de pièces d'origine AGRISEM INTERNATIONAL sont les suivantes :

➤ DUREE

- Si une défectuosité est constatée sur une pièce de structure dans un intervalle de **12 mois** à partir de la date de livraison de la machine et si cette défectuosité est due à un défaut de la matière première ou relève de la fabrication à l'usine. Les pièces présumées défectueuses sont à retourner à l'adresse de la Société pour expertise.

Feront foi de la date de livraison du matériel :

- la date du bon de livraison et de la facturation à l'acheteur.
- le retour du certificat de garantie dans les 15 jours (avec cachet et signature du revendeur et de l'acheteur) suivant la livraison du matériel.

➤ MACHINES ET PIECES CONCERNEES

- En ce qui concerne la garantie, le terme « Machine » désigne exclusivement les machines et les pièces fabriquées par AGRISEM INTERNATIONAL. (Il ne comprend pas les composants extérieurs notamment les pneumatiques, les flexibles hydrauliques, etc. bien que ces pièces soient également fournies par la Société)

La garantie est annulée si des modifications ont été effectuées sur la machine sans l'accord formel de AGRISEM INTERNATIONAL ou si des pièces autres que celles fabriquées par la Société ont été montées (par exemple : pièces d'usure de contrefaçon).

➤ ETENDUE DE LA GARANTIE

- La garantie est limitée au remboursement ou à la réparation des pièces qui auront été reconnues défectueuses en matière ou en usinage, en nos usines et par nos Services Techniques.
- Les frais afférents au démontage et au remplacement de la pièce défectueuse, ne sont pas couverts par la garantie. Ne sont pas couverts non plus les frais de transport des machines ou pièces de machines au lieu de réparation, ni du retour de celles-ci.
- Les pièces d'usure ne sont pas couvertes par la garantie.

➤ CONDITIONS PREALABLES

L'entretien et l'utilisation de la machine doivent être conformes aux indications portées dans le Manuel d'Utilisation.

Toutes les mesures de sécurité mentionnées dans ce Manuel d'Utilisation ainsi que dans ceux des matériels complémentaires doivent être respectées.

Tous les éléments de protection et de sécurité, ainsi que les pièces dangereuses (ex : amortisseurs, etc.) doivent être inspectés régulièrement et remplacés si nécessaire.

La garantie n'est applicable que si le client a satisfait aux obligations générales du contrat, et en particulier des conditions de paiement

➤ EXCLUSION DE LA GARANTIE

La garantie ne s'appliquera bien entendu pas :

- Si les défauts sont dus à l'usure normale, à un mauvais usage, à un manque d'entretien, à un défaut de surveillance ou à des négligences.
- Si la machine est accidentée ou défectueuse du fait d'une utilisation de la machine hors du cadre des applications spécifiées par AGRISEM.
- En cas d'utilisation non conforme de la machine. Il convient sur ce point de se référer au chapitre 3 : Utilisation conforme de la machine.
- En cas de non respect des consignes et prescriptions édictées par le constructeur et figurant dans ce manuel, notamment en ce qui concerne : la sécurité, le montage, la mise en service, l'utilisation, le fonctionnement et l'entretien.
- En cas de mauvaise manipulation de la part de l'utilisateur.
- Causes dues au passage de corps étrangers.
- En cas de dommages résultant d'une combinaison de la machine avec d'autres machines ou instruments sans l'accord préalable et écrit d'AGRISEM, et/ou sans respecter les prescriptions des constructeurs du tracteur et des autres instruments ou machines.
- En cas d'utilisation de la machine avec des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- Si des modifications ont été effectuées sur la machine sans l'accord préalable et écrit d'AGRISEM, ou si ont été montés sur la machine des pièces de rechange, accessoires ou équipements qui ne sont pas d'origine ou qui n'ont pas été préconisés par AGRISEM.
- En cas de réparation non conforme.
- Si les défauts sont dus à une immobilisation de la machine.
- En cas d'endommagement lors du transport ou de manipulations par un quelconque transporteur. Il appartiendra au destinataire d'exercer les recours nécessaires contre le transporteur.
- Ne sont pas prises en charge par la garantie, les conséquences dommageables d'une immobilisation de l'instrument due à une défectuosité ou à un incident de la machine.
- Ne sont pas pris en charge par la garantie les dommages corporels du propriétaire ou d'une tierce personne, ni des conséquences indirectes en résultant.

En outre, AGRISEM INTERNATIONAL ne pourra être tenu au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit en cas de perte de la récolte ou préjudice quelconque dû à une défectuosité, vice caché ou panne de la machine.

L'acheteur est toujours responsable du choix du produit, de l'adéquation entre la machine et le résultat attendu par lui. Il est responsable de sa bonne utilisation en vertu des règles de l'art et de la réglementation.

En aucun cas AGRISEM INTERNATIONAL n'a d'obligation au niveau du résultat final.

➤ LIMITES D'APPLICATION ET DE RESPONSABILITE

- La garantie ne peut être attribuée ou transférée à une quelconque personne sans que l'accord écrit d'AGRISEM INTERNATIONAL ait été préalablement obtenu.
- Les revendeurs de nos machines n'ont en aucun cas le droit, ni le pouvoir de prendre une quelconque décision, que ce soit de façon expresse ou tacite au nom de la Société.
- L'assistance technique donnée par la Société ou ses mandataires pour la réparation ou le fonctionnement des matériels n'entraîne aucune responsabilité à sa charge et ne saurait, en aucun cas, porter novation ou dérogation aux conditions de la présente garantie.

➤ PROCEDURE DE MISE EN OEUVRE DE LA GARANTIE : A RESPECTER IMPERATIVEMENT PAR LE DISTRIBUTEUR ET PAR L'ACHETEUR

La mise en œuvre de la garantie est subordonnée au strict respect de la part du revendeur et de l'utilisateur des dispositions suivantes :

A) RETOUR PAR LE REVENDEUR DU CERTIFICAT DE GARANTIE DUMENT REMPLI ET SIGNE PAR LE REVENDEUR ET PAR L'ACHETEUR.

B) Le recours doit être impérativement formulé sur un « BORDEREAU DE RECOURS EN GARANTIE » (voir annexe) AGRISEM INTERNATIONAL et envoyé par lettre recommandée par le revendeur au service technique de la société en LRAR dans un délai de 10 jours, à compter de la date de l'incident. Ce bordereau doit être rédigé de façon lisible par le revendeur et doit comporter les informations suivantes :

- nom et adresse du revendeur, n° de code,
 - nom et adresse de l'acheteur,
 - type de machine,
 - largeur de travail,
 - n° de série de la machine,
 - date de livraison à l'acheteur,
 - date de la panne,
 - **références précises des pièces remplacées, n° et date de facture,**
 - **marque et modèle du tracteur utilisé,**
 - description détaillée et causes supposées de l'incident.
 - surface travaillée avec l'ACTIMULCH,
 - surface agricole utile de l'exploitation,
 - type de sol % d'argile,
 - Preuve de la facture des pièces d'usure
- cailloux oui non
- pièces remplacées oui non (envoyer la photocopie de la facture)

C) Les pièces supposées défectueuses sont à retourner par le revendeur à l'adresse de la Société à fin d'expertise, accompagnées du double du bordereau de recours en garantie prévu à cet effet. Le revendeur doit commander aux services pièces détachées, la pièce défectueuse. Les frais de transport consécutifs au retour desdites pièces sont à la charge de l'expéditeur.

D) La décision finale de prise en charge au titre de la garantie revient à la direction technique ou générale de la société. Cette décision, quel que soit l'objet du recours en garantie, est définitive et irrévocable et l'acheteur s'engage à accepter cette décision tant en ce qui concerne la défectuosité, que le remplacement de la ou des pièces.

Les commerciaux de la société ne sont en aucun cas habilités à prendre une telle décision qui serait entachée de nullité.

NOTA : En cas de refus, la pièce reste huit jours à la disposition du client ; passé ce délai, elle sera ferrailée sans recours.

Les revendeurs de machines n'ont en aucun cas le droit, ni le pouvoir de prendre une quelconque décision, que ce soit de façon expresse ou tacite au nom de la Société.

➤ **CONTRAT DE GARANTIE 5 ANS**

En cas d'adhésion au contrat de garantie 5 ans, il convient de se référer à ce contrat pour les modalités et les conditions de mise en œuvre de cette garantie.

2.4. CLAUSE EXCLUSIVE DE RESPONSABILITE

La société AGRISEM INTERNATIONAL décline toute responsabilité pour les dommages (et toutes conséquences indirectes afférentes) consécutifs à une ou plusieurs des causes suivantes :

- Utilisation non conforme de la machine.
- Non respect des consignes édictées par le constructeur et figurant dans ce manuel, notamment en ce qui concerne : la sécurité, le montage, la mise en service, l'utilisation, le fonctionnement et l'entretien.
- Montage, mise en service, utilisation et entretien inapproprié de la machine.
- Utilisation de la machine avec des dispositifs de protection et de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- Combinaison de la machine avec d'autres instruments ou machines sans l'accord écrit d'AGRISEM, et/ou sans respecter les prescriptions des constructeurs du tracteur et des autres instruments ou machines.
- Modification effectuée sur la machine sans l'accord écrit d'AGRISEM.
- Montage, sur la machine, de pièces de rechange, accessoires ou équipements qui ne sont pas d'origine ou qui n'ont pas été préconisés par AGRISEM.
- Défaut de surveillance des pièces d'usure de la machine.
- Utilisation de la machine hors du cadre des applications spécifiées par le constructeur.
- Réparation et entretien non conforme.
- Catastrophes découlant de l'action de corps étrangers, cas fortuit et force majeure.

En outre, la société AGRISEM INTERNATIONAL ne pourra être tenue responsable des dommages corporels du propriétaire ou d'une tierce personne, ni des conséquences indirectes en résultant, consécutifs ou non à une défectuosité. Il est d'ailleurs rappelé que doit être respecté un rayon de sécurité de 50m.

Toute demande de dédommagement pour des dégâts qui ne sont pas survenus directement sur la machine est exclue.

La responsabilité de la société AGRISEM INTERNATIONAL ne pourra pas être engagée pour des dommages consécutifs à des fautes de conduite ou d'utilisation.

La responsabilité de la société AGRISEM INTERNATIONAL ne pourra pas être engagée pour obtenir réparation des conséquences dommageables d'une immobilisation de l'instrument due à une défectuosité ou à un incident de la machine.

2.5. UTILISATION CONFORME DE LA MACHINE

Les produits de la société AGRISEM INTERNATIONAL doivent être utilisés uniquement pour les travaux pour lesquels ils ont été conçus :

Travail dans des terres arables dans les conditions normales

En cas de dommage lié à l'utilisation de la machine hors du cadre des applications spécifiées par le constructeur, la responsabilité de celui-ci sera entièrement dérogée.

Utilisez la machine uniquement en parfait état technique, conformément à sa destination, et en parfaite connaissance des risques.

L'utilisation conforme de la machine implique également :

- Le respect des prescriptions d'utilisation, d'entretien et de maintenance, édictées par le constructeur
- Le respect de toutes les consignes présentes dans ce manuel, notamment les consignes de sécurité
- L'utilisation exclusive des pièces de rechange, accessoires et équipements d'origine ou préconisés par le constructeur.

Les machines AGRISEM ne doivent pas être combinées avec d'autres machines ou instruments sans l'accord préalable et écrit d'AGRISEM INTERNATIONAL.

Pour toute combinaison, l'utilisateur doit en outre se conformer aux instructions prescrites par le constructeur du tracteur.

Les machines AGRISEM ne doivent être utilisées, entretenues et réparées que par des personnes compétentes, familiarisées avec les caractéristiques et mode d'utilisation de la machine. Ces personnes doivent être informées des dangers auxquels elles pourraient être exposées.

L'utilisateur est tenu au respect scrupuleux de la réglementation en vigueur en matière de :

- Prévention contre les accidents
- Sécurité du travail (code du travail)
- Circulation sur la voie publique (code de la route)

Il lui est fait obligation d'observer les avertissements apposés sur la machine. Toute modification de la machine effectuée par l'utilisateur ou toute autre personne sans l'accord écrit préalable du constructeur dérogera la responsabilité de celui-ci pour les dommages qui pourraient en résulter.

Les dommages résultant d'une utilisation non conforme de la machine :

- relèvent entièrement de la responsabilité de l'utilisateur,
- ne sont en aucun cas assumés par AGRISEM INTERNATIONAL

2.6. INSTRUCTIONS DE SECURITE

2.6.1. Consignes de sécurité

2.6.1.1. Introduction

La plupart des accidents qui surviennent, durant le travail, la maintenance ou lors des déplacements sont dus à l'inobservation des plus élémentaires règles de sécurité. En conséquence, il est capital que toute personne susceptible de travailler avec cette machine, respecte scrupuleusement les règles fondamentales ci-après de même que les consignes de sécurité stipulées sur les autocollants apposés sur la machine.

Cette machine a été conçue pour un travail précis, elle doit toujours se trouver en parfait état de fonctionnement et doit être réparée uniquement avec des pièces d'origine AGRISEM INTERNATIONAL.

Cette machine ne doit être utilisée, entretenue et réparée que par des personnes compétentes, familiarisées avec ses caractéristiques, ses modes d'utilisation et informées des règles de sécurité en matière de prévention des accidents et des dangers auxquels elles pourraient être exposées.

Cette machine doit être exclusivement utilisée : conformément à sa finalité et dans un état ne présentant aucun risque pour la sécurité. Il convient de remédier immédiatement aux dysfonctionnements susceptibles de nuire à la sécurité.

L'utilisateur est tenu au respect scrupuleux des consignes de sécurité contenues dans ce manuel et des autocollants apposés sur la machine.

Il est également tenu au respect de la réglementation en vigueur en matière de : prévention des accidents, de sécurité du travail (code du travail), de médecine du travail et de législation routière.

Avant la première utilisation de la machine, lisez attentivement toutes les prescriptions de sécurité contenues dans le présent manuel d'utilisation et familiarisez vous avec les organes de commandes.

La machine ne doit jamais être confiée à une personne non formée à son utilisation.

Responsabilité et garantie :

En sus des autres cas visés dans ce manuel, le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages (corporels ou matériels) résultant d'une ou plusieurs des causes suivantes :

- Non respect des consignes édictées par le constructeur et figurant dans ce manuel, notamment en ce qui concerne : la sécurité, le montage, la mise en service, l'utilisation, le fonctionnement et l'entretien.
- Utilisation non conforme de la machine.
- Montage, mise en service, utilisation et entretien inappropriés de la machine.
- Utilisation de la machine avec des dispositifs de protection et de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- Combinaison de la machine avec d'autres instruments ou machines sans l'accord écrit d'AGRISEM et/ou sans respecter les prescriptions des constructeurs du tracteur et des autres instruments ou machines.
- Modification effectuée sur la machine sans l'accord écrit d'AGRISEM.
- Montage, sur la machine, de pièces de rechange, accessoires ou équipements qui ne sont pas d'origine ou qui n'ont pas été préconisés par AGRISEM.
- Défaut de surveillance des pièces d'usure de la machine.
- Utilisation de la machine hors du cadre des applications spécifiées par le constructeur.
- Réparation et entretien non conforme.
- Catastrophes découlant de l'action de corps étrangers, cas fortuit et force majeure.

De même, en sus des autres cas visés dans ce manuel, toute demande en garantie afférente à un dommage résultant d'une ou plusieurs des causes ci-dessus énumérées est exclue.

2.6.1.2. Prescriptions à respecter avant l'utilisation de la machine

Porter des vêtements parfaitement ajustés. Les vêtements flottants sont susceptibles d'être happés par des éléments en mouvement.

Se munir d'équipements de protection individuelle correspondant au travail envisagé (gants, chaussures, lunettes, casque, protecteurs auriculaires...).

Prendre conscience que les matériels de travail du sol, même de faible largeur, présentant des organes très agressifs (lames, socs, disques...) peuvent provoquer des dommages corporels importants en cas d'accident.

Avant chaque utilisation, contrôler l'espace environnant de la machine (présence d'enfants). Veiller à avoir une visibilité suffisante.

Avant tout travail, s'assurer que le tracteur soit suffisamment lesté à l'avant pour éviter les risques de cabrage; dans le cas contraire, ajouter des masses à l'avant du tracteur.

Vérifier, avant chaque utilisation, le serrage des vis, écrous et boulons. Resserrer si nécessaire. Contrôler également l'état des outils et de leurs éléments de fixation, conformément aux instructions du présent manuel.

Pendant les manœuvres de dépliage et de repliage, aucune personne ne doit se tenir dans une périphérie inférieure à 50 mètres autour de la machine.

Vérifier que la machine soit correctement attelée.

Mettre toujours en place les goupilles et systèmes de verrouillage.

Vérifier que la machine respecte la sécurité des personnes.

Vérifier, avant chaque utilisation, que tous les dispositifs de sécurité et de protection sont en places et opérationnels. Remplacer immédiatement tout protecteur usé ou endommagé.

Eloigner toute personne ou animal susceptible de se trouver dans la zone de manœuvre ou d'utilisation de la machine. Un périmètre de sécurité de 50 mètres autour de la machine doit être respecté.

Faire un tour de la machine afin de détecter d'éventuels dommages extérieurs et de contrôler l'état des dispositifs de protection.

Seules des personnes chargées par le propriétaire de la machine et qui ont été formées et instruites sont autorisées à travailler sur et avec la machine. L'opérateur est responsable vis-à-vis des tiers lorsqu'il travaille sur et avec la machine.

Le propriétaire de la machine doit :

- Confier à l'opérateur le manuel d'utilisation.
- S'assurer que l'opérateur l'a lu et qu'il l'a compris.
- S'assurer que l'opérateur connaisse les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.

2.6.1.3. *Prescriptions à respecter pour l'attelage et le dételage*

Faire attention aux possibilités de couplage admissibles entre le dispositif d'attelage sur le tracteur et celui sur la machine.

Ne combiner que les matériels compatibles entre eux (machine et tracteur).

- **Vérifier que le tracteur a les caractéristiques requises pour l'attelage de la machine.**

AVERTISSEMENT :

Risque de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

Vérifier que le tracteur satisfait aux exigences requises avant de procéder à la mise en place ou à l'attelage de la machine.

La machine ne doit être portée par un tracteur ou attelée à un tracteur que si ce dernier satisfait aux exigences requises.

Effectuer un essai de freinage pour vérifier que le tracteur peut fournir la puissance de décélération réglementaire, même avec la machine portée / attelée.

Les exigences requises pour le tracteur concernent en particulier :

- Le poids total autorisé
- Les charges par essieu autorisées
- La charge d'appui autorisée au point d'accouplement du tracteur
- Les capacités de charges admissibles des pneumatiques montés
- Une charge d'attelage autorisée suffisante

Vous trouverez ces indications sur la plaque signalétique ou sur la carte grise du véhicule et dans la notice d'utilisation du tracteur.

L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20% du poids vide du tracteur.

- Calcul des valeurs réelles de poids total du tracteur, de charge par essieu de celui-ci et de capacité de charge des pneus, ainsi que du lestage minimum requis :

Le poids total autorisé du tracteur indiqué sur la carte grise du véhicule doit être supérieur à la somme :

- Du poids vide du tracteur,
- Du lest
- Du poids total de la machine portée ou de la charge d'appui de la machine attelée.

Cette consigne s'applique uniquement à l'Allemagne :

En cas de non respect des charges par essieu et/ou du poids total autorisé après épuisement de toutes les possibilités, l'autorité compétente selon le droit du Land peut délivrer, sur la base du rapport d'un expert agréé dans le domaine de la circulation des véhicules à moteur et avec l'accord du constructeur, une dérogation conformément à l'article 70 de la loi allemande d'admission à la circulation, ainsi que l'autorisation obligatoire en vertu du code de la route allemand.

Combinaison de machines : ne pas combiner des machines incompatibles entre elles ou dont la combinaison est incompatible avec le tracteur.

La société AGRISEM décline toute responsabilité en cas de dommage résultant d'une combinaison de machines qui n'aura pas fait l'objet d'une autorisation écrite d'AGRISEM.

Dangers d'accidents liés à la rupture de composants pendant le fonctionnement, résultant de combinaisons non autorisées de dispositifs d'attelage.

L'attelage et le dételage sont des opérations présentant des risques d'accidents corporels.

➤ **Avant d'atteler ou de dételer :**

- Déposer la machine sur un sol stable.
- Caler la machine et prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter un déplacement accidentel du tracteur.

La machine ne doit être attelée qu'aux points d'attelage prévu à cet effet et conformément aux règles en la matière.

Lors de l'attelage, il convient de ne pas dépasser:

- Le poids total autorisé du tracteur
- Les charges par essieu autorisées du tracteur
- Les capacités de charges admissibles des pneumatiques du tracteur.



Pendant l'opération d'attelage ou de dételage, aucune personne ne doit se tenir entre les roues du tracteur et la machine.

2.6.1.4. Prescriptions à respecter lors de l'utilisation de la machine

AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un défaut de sécurité concernant le déplacement ou le fonctionnement.

Avant toute mise en service, vérifier que la machine et le tracteur soient en mesure de se déplacer et de fonctionner en toute sécurité.

Ne jamais monter ou stationner sur la machine lorsque celle-ci est en mouvement.

Ne jamais travailler en marche arrière.

Ne laisser pas des enfants monter sur le tracteur ou la machine, ou jouer à proximité des matériels, même lorsque la machine est à l'arrêt.

Lors de toute utilisation ou manœuvre de la machine, éloigner toute personne se trouvant dans le périmètre de manœuvre ou d'utilisation.

Les éléments de la machine commandés par une force extérieure comportent des zones d'écrasement et de cisaillement. Se tenir à l'écart de ces zones à risque.

Etre conscient des obstacles cachés (pierres, racines, tuyaux, câbles, etc.) en cas de collision avec un obstacle.



Il est impératif d'arrêter l'entraînement, arrêter le moteur du tracteur, retirer la clé de contact et attendre l'arrêt complet de la machine.

Avant de reprendre le travail, contrôler la machine afin de localiser d'éventuels dégâts.
Si l'obstacle est constitué par un câble électrique ou une conduite de gaz, alerter les autorités compétentes.

Lors de l'utilisation de la machine, des cailloux ou des corps étrangers sont susceptibles d'être projetés à une distance considérable.
Eloigner toute personne ou animal susceptible de se trouver dans la zone de danger de la machine.

Ne pas stationner dans la zone de travail de la machine ni dans la zone de rotation et de pivotement de la machine.

Lors de chaque utilisation de la machine, procéder régulièrement à des contrôles visuels de la machine afin de détecter d'éventuels dommages extérieurs et de s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection. Procéder également régulièrement au contrôle des différents réglages.



Ne pas s'approcher de la machine avant l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement. Respecter un périmètre de sécurité de 50 mètres autour de la machine.

➤ **En matière de conduite :**

Adapter la conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec la machine portée ou attelée.

A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant l'état du terrain ou de la chaussée, de la circulation, de la visibilité et des intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur ainsi que des conditions d'utilisation lorsque la machine est portée ou attelée.

Veiller au respect des règles de prudence et de sécurité dictées par chaque situation.

La vitesse et le mode de conduite doivent toujours être adaptés aux terrains, routes et chemins.

En terrains accidentés ou en virages courts, réduire la vitesse d'avancement.

Dans les virages, tenir compte du porte-à-faux et de la masse d'inertie de l'outil porté.

En toutes circonstances, éviter les brusques changements de direction.

Ne pas quitter le poste de conduite tant que le matériel n'est pas complètement arrêté, moteur éteint et frein de parking serré.

Ne transporter aucune personne ou animaux sur la machine et les outils complémentaires pendant le travail ou le transport.

➤ **En cas de déplacement sur la voie publique :**

Respecter les règles du code de la route en vigueur dans le pays.



Avant toute sortie sur la voie publique, vérifier le gabarit routier de la machine, déboulonner ou retirer les éléments hors gabarit.

Tenir compte des largeurs admissibles pour le transport et tenir compte de la hauteur de transport en fonction de la machine attelée, selon la législation en vigueur.

Avant de s'engager sur la route, s'assurer que l'instrument attelé est équipé des dispositifs d'éclairage et de signalisation conformes au code de la route, et de tout autre dispositif exigé par la réglementation en vigueur.

La signalisation arrière AGRISEM pouvant être démontée au travail, vérifier que cette signalisation a été correctement remontée.

Vérifier le bon fonctionnement et la propreté de ces équipements. Remplacer tout équipement manquant ou détérioré.

Avant les déplacements sur route, fixer tous les éléments pivotants de la machine en position de transport afin d'éviter les changements de position dangereux. Vérifier, également le serrage des vis, écrous et boulons et vérifier que toutes les pièces de la machine soient correctement fixées et ne puissent faire l'objet d'un quelconque déplacement ou détachement.

Si votre machine est une machine repliable, le système de verrouillage doit être enclenché.

Suivre les prescriptions concernant le passage de la machine en position de transport contenues dans le manuel.

Vérifier également le cas échéant :

- Le raccordement des conduites d'alimentation ;
- Le système de freinage et le circuit hydraulique.

Si le matériel n'est pas équipé d'origine, prévoir des dispositifs de signalisation : rampe d'éclairage, catadioptrés, plaques ou bandes adhésives réfléchissantes.

Veiller à ce que la machine ou les matériels complémentaires ne masquent pas les feux du tracteur.

S'assurer d'une pression gonflable correcte des pneumatiques du tracteur.

S'assurer du bon équilibre du tracteur et des matériels complémentaires.

Mettre en place des masses d'alourdissement à l'avant et à l'arrière afin de conserver l'efficacité des freins et de la direction.

L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20% du poids à vide du tracteur afin de garantir une manœuvrabilité suffisante.

Ne jamais rouler en charge à une vitesse supérieure à 25 Km/h.

Avant de s'engager sur la route, nettoyer la machine de la terre accumulée.

Après avoir emprunté une voie de circulation publique, veiller à nettoyer la chaussée et à dégager la boue laissée par le tracteur et les outils.

Durant le transport sur la voie publique, le seul responsable est le conducteur/propriétaire.

2.6.1.5. Prescriptions à respecter lors de toute intervention sur la machine

Notamment lors des travaux de nettoyage, entretien et réparation.

Respecter les prescriptions relatives à l'entretien de la machine contenues dans ce manuel d'utilisation.

Avant toute intervention sur la machine :

- Veiller impérativement à déposer la machine sur un sol stable.
- **Arrêter le moteur du tracteur, retirer la clé de contact, attendre l'arrêt complet de tous les organes en mouvement et serrer le frein à main.**
- Faire reposer la machine au sol, mettre le circuit hydraulique hors pression et laisser refroidir la machine.
- Sécuriser la machine ou ses éléments qui sont en position relevée afin d'éviter tout abaissement accidentel.
- Caler la machine.

En cas d'utilisation d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur vapeur, respecter impérativement les points suivants :

Ne pas nettoyer les composants électriques et hydrauliques.
N'orienter jamais le jet de la buse du nettoyeur haute pression ou nettoyeur vapeur directement vers les points de lubrification et les paliers.
Conservez systématiquement une distance entre la buse et la machine.
Respectez les règles relatives à l'utilisation des nettoyeurs haute pression.

Porter les équipements de protection individuelle correspondant au travail à effectuer. Notamment, porter des chaussures de sécurité et des gants pour manipuler des pièces coupantes.

Prendre toutes les précautions nécessaires lors de l'adaptation des pièces travaillantes qui sont à la fois lourdes et coupantes.

La machine ne doit être entretenue et réparée que par des personnes compétentes, familiarisées avec les caractéristiques et mode d'utilisation de la machine.

La machine ne doit être réparée qu'avec des pièces d'origine AGRISEM International.

Pour les pièces métalliques à nu, utiliser soit un produit antirouille déposant un film gras, soit de la graisse épaisse.

Suivant le type de machine : avant tout travaux sur le circuit électrique ou avant toute opération de soudure, débrancher les faisceaux électriques provenant du tracteur. Débrancher les câbles de la batterie et de l'alternateur.

Ne pas souder ou utiliser de chalumeau à proximité de fluides sous pression ou de produits inflammables.

2.6.1.6. Prescriptions relatives à l'installation

La machine peut être équipée de composants et éléments électroniques dont le fonctionnement peut être affecté par les émissions électromagnétiques d'autres appareils. Ce type d'influence peut constituer une source de danger pour les personnes lorsque les consignes de sécurité suivantes ne sont pas respectées :

- En cas d'installation a posteriori d'appareils et/ou de composants électriques sur la machine, avec branchement sur le circuit électrique de bord, l'utilisateur doit au préalable vérifier que l'installation ne provoque pas de perturbations au niveau de l'électronique du véhicule ou d'autres composants.
- S'assurer que les composants électriques et électroniques installés a posteriori sont conformes à la directive 2004/108/CEE sur la compatibilité électromagnétique dans sa version en vigueur et qu'ils portent le marquage CE.

Avant toute intervention sur l'installation électrique, débrancher le pôle négatif de la batterie.

Utiliser exclusivement les fusibles préconisés. L'utilisation de fusibles d'un ampérage trop élevé peut entraîner la détérioration de l'installation électrique, avec un risque d'incendie.

Veiller au branchement approprié des bornes de la batterie, en commençant par le pôle positif, puis le pôle négatif. Lors du débranchement des bornes, commencer par le pôle négatif, puis débrancher le pôle positif.

Placer systématiquement le cache prévu à cet effet sur le pôle positif de la batterie. Attention au risque d'explosion en cas de mise à la masse.

Risque d'explosion : éviter la formation d'étincelles et les flammes nues à proximité de la batterie.

2.6.1.7. Prescriptions relatives au système hydraulique

Si votre machine est équipée d'un circuit hydraulique, vous devez respecter les prescriptions suivantes :

Attention ! Le circuit hydraulique est sous pression.

Lors du montage des vérins et dispositifs hydrauliques, veiller attentivement au branchement correct des circuits, conformément aux directives du constructeur.

Afin d'éviter les erreurs de manipulation, marquer les prises et les fiches des raccords hydrauliques entre le tracteur et la machine.

Avant de brancher un flexible au circuit hydraulique du tracteur, s'assurer que les circuits, côté tracteur et côté machine, soient dans un parfait état de propreté et ne soient pas sous pression.

Avant de procéder au branchement, vérifier que les raccords hydrauliques à branchement rapide de la machine et du tracteur soient dépourvus d'impuretés.

Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, abaisser la machine, mettre le circuit hors pression, couper le moteur du tracteur, serrer le frein de stationnement et retirer la clé de contact.

Avant toute intervention, laisser refroidir la machine et décharger les accumulateurs des circuits hydrauliques.

Contrôler régulièrement les flexibles hydrauliques. Les flexibles endommagés ou usés doivent être immédiatement remplacés. Examiner visuellement les tuyaux hydrauliques flexibles, afin de déceler tout signe de déchirure ou d'usure anormale.

Lors du remplacement de flexibles hydrauliques, veiller à n'utiliser que des flexibles de caractéristiques et de qualité prescrites par le constructeur de la machine.

Après chaque utilisation de la machine, nettoyer les embouts des raccords hydrauliques rapides et mettre en place les capuchons de protection. Faire remplacer les raccords qui se verrouillent mal ou qui fuient.

Les flexibles hydrauliques ne doivent jamais traîner au sol.

En cas de localisation d'une fuite, prendre toutes les précautions visant à éviter les accidents. N'essayer jamais de colmater la fuite avec la main ou les doigts.

**Tout liquide sous pression, notamment l'huile du circuit hydraulique, peut perforer la peau et occasionner de graves blessures et des infections.
En cas de blessure, consulter immédiatement un médecin.**

Pour éviter des accidents causés par des mouvements hydrauliques intempestifs ou par des personnes étrangères, les distributeurs sur le tracteur doivent être bloqués ou verrouillés quand on ne les utilise pas ou en position de transport.

2.6.1.8. Prescriptions relatives au système de freinage

Le système de freinage doit être soumis à un contrôle et un entretien régulier. Les travaux d'entretien et de réparation ainsi que les opérations de réglage ne doivent être effectués que par des spécialistes des systèmes de frein.

Arrêter immédiatement le tracteur en cas de dysfonctionnement du système de freinage et faire procéder à sa réparation.

Avant toute intervention sur le système de freinage, déposer la machine sur un sol stable et caler la.

Après toute opération de réglage ou de réparation sur le système de freinage, procéder à un essai de freinage.

2.6.1.9. Prescriptions spécifiques aux semoirs AGRISEM

En plus de prescriptions applicables à toutes les machines, l'utilisateur d'un semoir AGRISEM doit respecter les prescriptions suivantes :

**Ne jamais monter sur la machine en dehors de la passerelle AGRISEM prévue à cet effet.
Ne monter sur la machine que lorsque celle-ci est à l'arrêt.**

Lors des interventions sur le semoir AGRISEM ou lors des essais de débit, le semoir doit être en stationnement avec un périmètre de 50 m à respecter. Le système hydraulique doit être mis hors pression (ex : turbine à l'arrêt) et la vitre arrière du tracteur doit être fermée, le tracteur éteint et les clés retirées.

Veiller à ce que personne ne reste sur le semoir et à proximité pendant le chargement des graines. L'usage de la passerelle AGRISEM ne se fait qu'en stationnement.

Toujours veiller à ce que tout le secteur correspondant à l'encombrement du semoir soit bien dégagé.

Ne pas se placer sous la roue soleil lorsque celle-ci est en position de transport.

Lors de l'essai de débit de la distribution, l'utilisateur doit actionner avec précaution la roue soleil afin d'éviter tout incident corporel. Lors de la rotation de la roue, aucune autre personne ne doit se trouver dans un périmètre de 50 m autour de la machine. Ainsi, aucune personne ne doit mettre ses doigts dans les cannelures de la distribution sans que le système de transmission soit totalement à l'arrêt.

Lors des changements de rapports de transmission, veillez à manipuler la pignonerie et la chaîne avec la plus grande précaution afin d'éviter toute blessure corporelle. Aucune personne ne doit se trouver dans un périmètre inférieur à 50M. Veillez à ne pas mettre votre sécurité en danger lors des changements de pignonerie en évitant de monter sur les poutres ou les disques de l'appareil car ceci pourrait être dangereux.

Vérifiez que la roue soleil soit protégée au transport pour ne pas heurter quoi que ce soit ou blesser qui que se soit.

De même, lors de la mise en route de la turbine, un périmètre de sécurité doit être respecté à cause du risque de projections (ex : terre, huile, cailloux, métal..).

Lors de déplacements sur la voie publique, toujours veiller à la plus grande prudence et à la plus grande vigilance. La visibilité arrière étant réduite pendant le transport, veiller à ce que l'espace soit dégagé avant de reculer la machine (périmètre de sécurité de 50 mètres).

Pour la trémie frontale, l'utilisateur doit respecter la réglementation routière de son pays. Si la signalisation du tracteur n'est pas suffisante (ou pas assez visible), veillez à équiper votre trémie frontale d'un dispositif d'éclairage et de plaques de signalisation.



Au travail, un périmètre de sécurité de 50m doit être respecté à cause du risque de projections.

2.6.1.10. Prescriptions relatives aux systèmes de sécurité avec bloc ressort

Sur de nombreux outils AGRISEM, il existe des sécurités avec des blocs ressorts pré-comprimés. Elles peuvent être très dangereuses lors d'une intervention technique sur la machine si toutes les précautions ne sont pas prises.

ATTENTION : Toute intervention sur l'ensemble "Bloc Ressort" doit être précédé d'une autorisation écrite de la société AGRISEM International.

2.6.1.11. Prescriptions relatives aux arbres de transmissions à cardans

Lors de toute intervention sur les arbres de transmission à cardans, se référer aux prescriptions du constructeur du tracteur.

2.6.1.12. Prescriptions relatives aux chargements et transports

Sauf contrat de transport particulier :

- Pour les envois inférieurs à trois tonnes : le transporteur exécute sous sa responsabilité les opérations de chargement, de calage, d'arrimage et de déchargement de l'envoi à partir de sa prise en charge et jusqu'à sa livraison.
- Pour les envois supérieurs à 3 tonnes : les opérations de chargement, de calage, d'arrimage d'une part, de déchargement d'autre part, incombent, respectivement au donneur d'ordre ou au destinataire. La responsabilité des dommages matériels survenus au cours de ces opérations pèse sur celui qui les exécute.

Dès lors, sauf contrat de transport particulier et pour les envois supérieurs à 3 tonnes, l'Acheteur exécute sous sa responsabilité, le déchargement de la machine.

De même, si l'Acheteur revend la machine et la fait livrer, en tant qu'expéditeur, il exécute, sous sa responsabilité, les opérations de chargement, de calage et d'arrimage de l'envoi.

En cas de doute sur les opérations de déchargement ou sur les opérations de chargement, de calage et d'arrimage de la machine, contacter la société AGRISEM International.

2.6.1.13. Poste de travail de l'utilisateur

La machine ne doit être pilotée que par une seule personne, à partir du siège du conducteur du tracteur.

2.6.1.14. Données concernant le niveau sonore

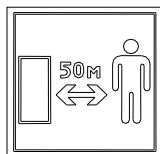
Le niveau de pression acoustique est de 77 dB(A), elle est mesurée au niveau de l'oreille de l'utilisateur pendant le fonctionnement, cabine fermé.

Le niveau de pression acoustique dépend principalement du tracteur utilisé.

Appareil de mesure : NICETY SL801A.

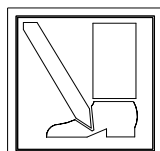
2.6.2. Symbole de sécurité sur la machine

ETIQ-501



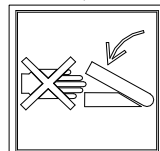
Se tenir à distance de la machine pendant le travail. Risque de graves lésions. Veillez à ce que les personnes restent à distance de la zone de danger de la machine tant que le moteur du tracteur fonctionne.

ETIQ-502



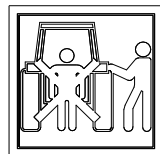
Se tenir à distance de la machine au moment de l'abaisser. Risque de graves lésions. Veillez à ce que personne ne se situe dans la zone d'abaissement de la machine.

ETIQ-503



Attention aux pincements. Risque de graves lésions. Ne touchez en aucune circonstance les zones dangereuses tant que le moteur du tracteur tourne et que l'arbre à cardan, le circuit hydraulique ou le système électronique est en fonction.

ETIQ-504



Se tenir à distance de l'arrière du tracteur pendant les manœuvres. Risque de graves lésions.

ETIQ-908



Lire le livret d'entretien et les conseils de sécurité avant la mise en marche et en tenir compte pendant le fonctionnement.

ETIQ-1027



Danger rotation, rester à distance des outils rotatifs aussi longtemps que le moteur du tracteur fonctionne ainsi que la prise de force est embrayée.

3. INSTRUCTIONS GENERALES

3.1. INSTRUCTION GENERALES DE SECURITE

DANGER

Lire attentivement les instructions avant l'utilisation.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des normes de sécurité et de prévention indiquées dans ce manuel.

Il est fortement déconseillé d'intervenir sur la machine avec les procédures, des opérateurs ou des opérateurs ayant des qualifications différentes de celles préconisées dans ce manuel.

Il ne faut jamais désactiver ou modifier d'aucune façon les composants de sécurité présents sur la machine. Cela risque de rendre la garantie sans effet.

En cas de panne d'un composant de sécurité contacter immédiatement le Centre d'assistance Technique pour commander la pièce de rechange.

Il faut toujours mettre la machine en position de sécurité avant d'exécuter les phases de manutention, d'installation et d'entretien d'elle même (voir "6.2 Machine en position de sécurité").

Il faut faire attention aux vêtements que l'on porte quand on intervient sur la machine. Eviter de porter des vêtements amples dont des parties pourraient s'accrocher à la machine. Eviter de porter des bagues encombrantes ou des bracelets qui pourraient coincer les mains dans les organes de la machine.

NOTES

CONSERVER CE MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE.

EN CAS DE VENTE DE LA MACHINE A DES TIERS LE MANUEL D'INSTRUCTIONS DOIT ÊTRE CEDÉ INTACT ET LISIBLE.

3.2. DESCRIPTION

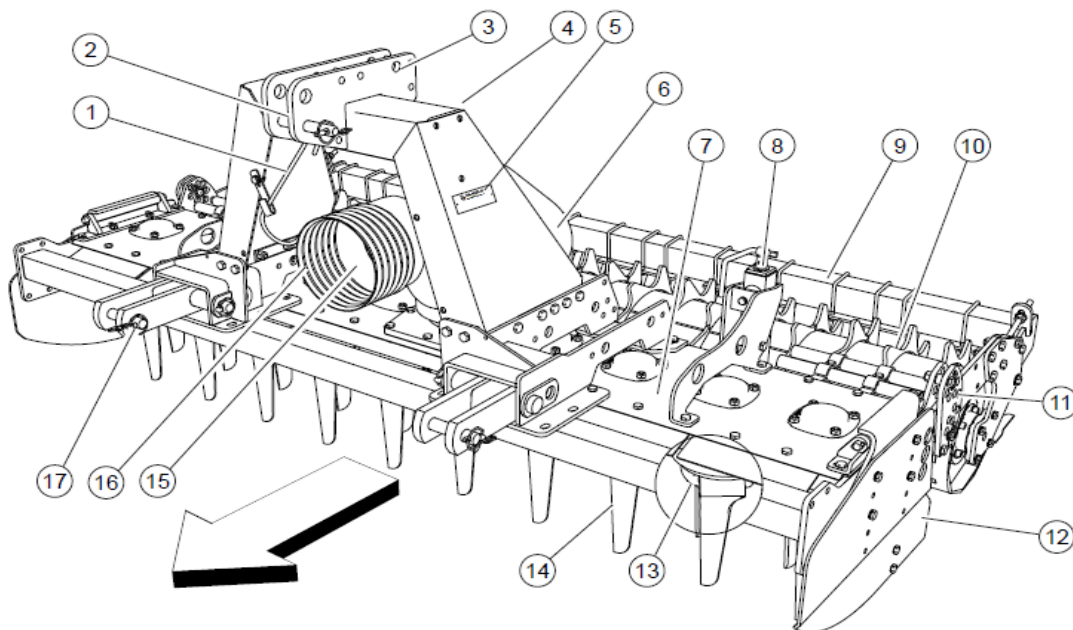


FIG. 2

- | | |
|---|--|
| 1 Support arbre à cardan | 11 Ensemble réglage profondeur de travail |
| 2 Attelage 3ième point supérieur | 12 Déflecteur latéral |
| 3 Point d'attelage pour le levage de la machine | 13 Rotor |
| 4 Triangle attelage trois-points | 14 Lames |
| 5 Position de plaque CE | 15 Prise de force (PTO) |
| 6 Boîte de vitesses | 16 Protecteur de la prise de force côté tracteur |
| 7 Lamier | 17 Attelage inférieur |
| 8 Vérin réglage barre niveleuse | |
| 9 Barre porte-décrottoirs | |
| 10 Ensemble rouleau | |

3.3. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

La Herse rotative **ACTIVIGNE** est constituée d'un cadre central (2 "Fig. 2"), avec attelage à trois points, qui est accroché à un corps de herse. La machine fonctionne seulement si elle est attelée à un tracteur de puissance appropriée (voir les caractéristiques techniques pour la puissance spécifique). Le mouvement, pour le fonctionnement de la machine, est transmis par le tracteur par l'intermédiaire d'un arbre à cardans (marqué CE) qui est relié au groupe central de renvoi (6 "Fig. 2") lequel commande les rotors porte-couteaux (13 "Fig. 2").

3.4. ACCESSOIRES

3.4.1. Standard (STD)

- Réglage rouleaux par multistop
- Cardan avec limiteur a boulons.
- Boîtier à 540 tours/min mono-vitesse.
- Déflecteurs latéraux oscillants avec ressort horizontal.
- Attelage trois-points CAT I-II.

3.4.2. Optionnel (OPT)

- Rouleau Cage

Il est utilisé sur les sols à texture moyenne et en conditions de faible humidité. Il permet une bonne préparation pour le sol de semis même s'il ne produit pas le compactage.

- Rouleau Packer

Il est utilisé pour émietter encore plus le sol préparé par les couteaux, mais aussi pour garantir un compactage superficiel, qui est optimal pour le semis. Dans le cas de semoir combiné il a un effet portant. Il est excellent pour les sols durs et secs.

- Engrenages de la boîte de vitesse

A	B	540 giri/min	1000 giri/min	Cod.
19	21	293	-	820142 3
21	19	358	-	820142 3

- Barre arrière niveleuse réglable.

- Arbre à cardan

Avec embrayage automatique
Avec sécurité a disques





- Protections anti-pierres





3.4.3. Pictogrammes appliqués sur la machine

La machine a été réalisée en adoptant toutes les normes et les mesures de sécurité pour la protection de l'opérateur. Malgré ces précautions, des risques résiduels sont possibles et ils sont signalés par des décalcomanies apposées sur la machine. Ces décalcomanies (pictogrammes) sont apposées sur la machine et signalent les différentes situations de risque et de danger sous une forme essentielle.

DANGER

Il faut garder les pictogrammes propres. Remplacer les pictogrammes dès qu'ils s'abîment ou se décollent.

Pos	Pictogramme	Signification
1		Avant de commencer à travailler lire attentivement la notice d'instructions. cod. 9364670
2		Avant toute opération d'entretien arrêter la machine, la poser sur le sol et lire la notice d'instructions. cod. 9364671
3		Danger de coupure des membres supérieurs. Ne pas enlever les protections et ne pas s'approcher des organes en mouvement. cod. 9364662
4		Danger d'être accroché de l'arbre à cardans. Il est absolument interdit de s'approcher de l'arbre à cardans en mouvement. cod. 9364672

Pos	Pictogramme	Signification
5		Danger de chute. Il est absolument interdit de monter sur la machine. cod.9364673
6		Danger de coupure des membres inférieurs. Se tenir à une distance de sécurité de la machine pendant le travail. cod. 9364675
8		Point d'accrochage pour le soulèvement de la machine. cod. 9364668
/		Points de lubrification cod. Z1700002

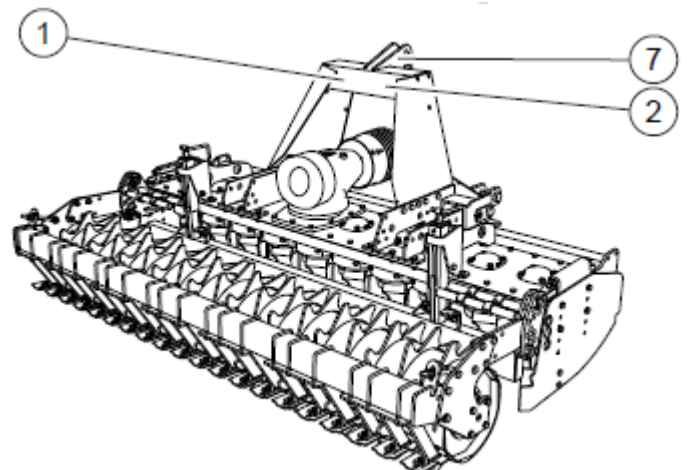
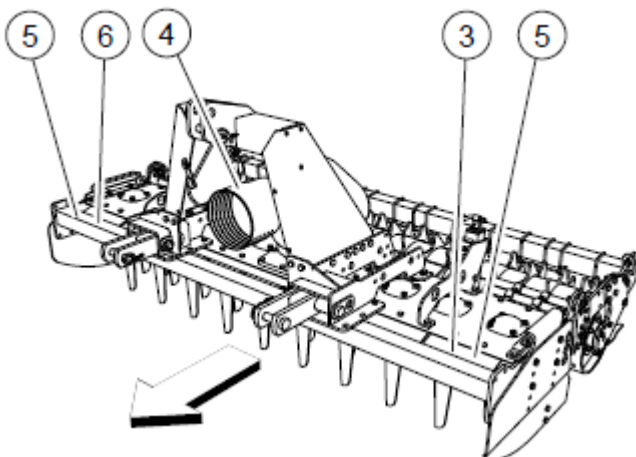


FIG. 3 Position des pictogrammes

3.5. DONNEES TECHNIQUES

Version	Tracteur		Lames	Profondeur de travail
	Kw	Ch		
1,08	22-59	30-80	10	5-15 cm
1,48	37-59	50-80	14	5-15 cm
1,68	44-59	60-80	16	5-15 cm
1,88	52-59	65-80	18	5-15 cm

- Arbre à cardan: 1" 3/8 Z6
- Attelage trois-points CAT I-II.
- Boitier mono vitesse (STD) 324 tours/min

3.6. GABARITS

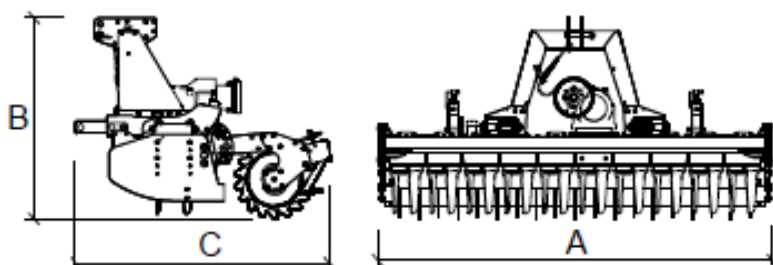


FIG. 4

Version	A	B	C
	cm	cm	cm
1,08	113	104	128
1,48	153	104	128
1,68	173	104	128
1,88	193	104	128

3.7. BRUIT

- Pression acoustique LpAm (A): dB 82,1
- Puissance acoustique LwA (A): dB 98,6

PRECAUTION

Danger de bruit élevé pendant l'utilisation de la machine.

METTRE DES PROTÈGE-TYMPANS POUR PROTÉGER L'OUÏE

3.8. VIBRATIONS

Pendant un fonctionnement normal la machine ne transmet pas de vibrations appréciables au tracteur et donc à l'opérateur. Ces vibrations sont inférieures à 2,5 m/s² pour les membres supérieurs de l'opérateur et inférieures à 0,5 m/s² pour la partie assise du corps de l'opérateur.

4. TRANSPORT ET DEPLACEMENT

4.1. INSTRUCTIONS DE SECURITE

NOTES

LA LECTURE DE CE CHAPITRE IMPLIQUE LA CONNAISSANCE DU CONTENU DU PARAGRAPHE "2.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ" POUR UTILISER CETTE MACHINE AVEC SÛRETÉ.

DANGER

Il faut interdire l'accès à la zone de manutention ou d'emballage de la machine au personnel non autorisé et/ou non qualifié.

Les phases de manutention de la machine ou de l'emballage doivent être effectuées par du personnel spécialisé dans la conduite de grues et de chariots élévateurs.

PRECAUTION

Pour la manutention de la machine et de l'emballage utiliser les équipements de levage (courroie, grue, chariot élévateur...) aux normes CE.

Les équipements de levage de la machine ou de l'emballage ne doivent pas être de portée supérieure au poids du chargement.

IL FAUT SE PROTÉGER LES MAINS AVEC DES GANTS

IL FAUT PORTER DES VETEMENTS PROTECTEURS POUR SE PROTÉGER LE CORPS

IL FAUT METTRE DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

4.2. DEPLACEMENT

4.2.1. Déplacement de la machine

	Poids	
Version	kg	Equipement de levage
1,08	350	Grue/courroie de levage
1,48	405	Grue/courroie de levage
1,68	440	Grue/courroie de levage
1,88	480	Grue/courroie de levage

Pour lever la machine complète de rouleur il faut l'accrocher en divers points; un point de levage est signalé sur la machine, près de l'attelage trois-points supérieur. Attacher aussi les courroies sur la barre porte-décrottoirs. Contrôler la stabilité et le positionnement du chargement sur les fourches dans le cas d'un chariot élévateur et de l'ensemble crochet-courroie-machine dans le cas d'une grue. Pendant la manutention, les chargements ne devraient pas être à plus de 20 centimètres du sol.

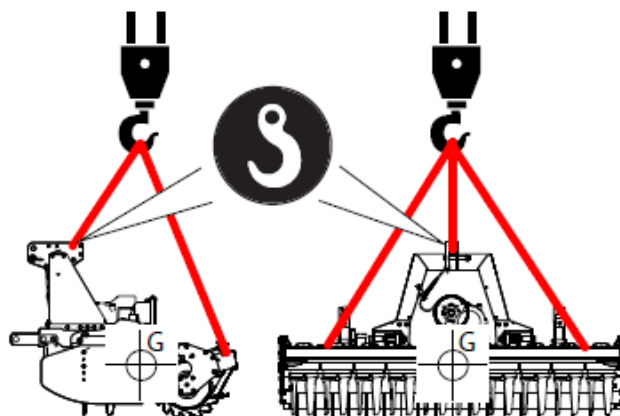


FIG. 6 Manutention de la machine avec rouleur

Soulevez la machine avec beaucoup de précaution et transférez là lentement, sans mouvements brusques, sur le camion ou sur le wagon ferroviaire. La surface sur laquelle la machine sera chargée doit être parfaitement plate pour éviter tout déplacement de la charge

Si on a placé la machine sur une palette en bois utiliser un chariot élévateur pour déplacer la palette. Les fourches du chariot élévateur doivent être à la distance la plus grande possible entre elles.

4.2.2. Déplacement des accessoires

Les accessoires ayant un poids inférieur à 20 kg peuvent être déplacés manuellement par un seul opérateur. Les rouleaux doivent être déplacés par une grue et des courroies de levage ("Fig. 7"). Installer deux manilles de levage, une de chaque côté. Introduire le goujon de la manille dans le trou de la plaque support rouleau ("Fig. 7"). Attacher les courroies de levage. Lever le rouleau de quelques centimètres. Vérifier la stabilité du rouleau.

PRECAUTION

Danger de collision. Le rouleau est monté sur des supports libres de tourner. Relier une courroie au centre du rouleau.

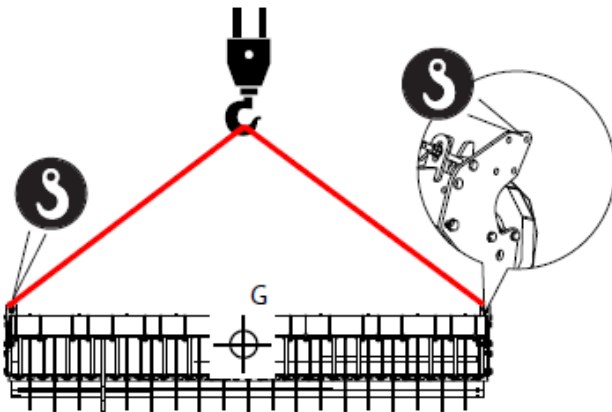


FIG. 7

Rouleau cage	Ø 370
Version	kg
1,08	350
1,48	405
1,68	440
1,88	480

Rouleau packer	Ø 406
Version	kg
1,08	390
1,48	485
1,68	530
1,88	570

Poids machine + rouleau

4.3. TRANSPORT DE L'EMBALLAGE

Ne pas jeter les rebuts de l'emballage dans la nature. Éliminer les déchets selon les lois en vigueur dans le pays d'installation de la machine.

Il se peut que la machine soit livrée emballée sous film plastique.

NOTES

A L'ARRIVÉE VÉRIFIER (VISUELLEMENT AVEC LE TRANSPORTEUR) LA PARFAITE INTÉGRITÉ DE L'EMBALLAGE. FOURNIR DES PREUVES ET DÉCLARER À UN RESPONSABLE DU FABRICANT TOUTE ANOMALIE EVENTUELLEMENT RELEVÉE.

Si la machine doit parcourir un long trajet, elle peut être chargée sur un camion ou sur un wagon ferroviaire. Après avoir mis la machine sur le camion ou sur le wagon, assurez-vous qu'elle reste bloquée dans sa position. Fixez solidement la machine au plateau sur lequel elle repose. Après le transport et avant de libérer la machine vérifiez la solidité de l'emballage et la position de la machine. Enlever les systèmes de blocage du chargement. Décharger la machine en effectuant les opérations décrites pour la manutention.

4.4. EMMAGASINAGE ET CONSERVATION

Le remisage des machines emballées doit avoir lieu dans des locaux protégés des intempéries et du soleil. Les temps de remisage doivent être réduits à l'essentiel; pour les machines protégées par un film plastique, le temps de remisage est de 12 mois, alors que pour celle protégées seulement par une bâche plastique il faut réduire le temps au minimum (CEE ou pays limitrophes). Pour de plus amples informations sur les temps et les modes de remisage contacter le Service Après vente du Fabricant. Le Fabricant ne garantit pas l'intégrité du contenu pour des temps supérieurs à ceux conseillés.

5. INSTALLATION

5.1. INSTRUCTION DE SECURITE

NOTES

LA LECTURE DE CE CHAPITRE IMPLIQUE LA CONNAISSANCE DU CONTENU DU PARAGRAPHE "2.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ" POUR UTILISER CETTE MACHINE AVEC SÛRETÉ.

LA LECTURE DE CE CHAPITRE IMPLIQUE LA CONNAISSANCE DU CONTENU DU CHAPITRE "3 TRANSPORT ET DÉPLACEMENT" POUR UTILISER CETTE MACHINE AVEC SÛRETÉ.

DANGER

Pour des exigences de transport il se peut que les dispositifs de sécurité aient été désassemblés de la machine. A la réception de la machine l'utilisateur prendra soin de les monter correctement en bloquant correctement tous les éléments de fixation (voir "4.2.1 Assemblage protecteurs de la prise de force").

Il est interdit d'utiliser la machine sans une des protections prévues et livrées.

IL FAUT SE PROTÉGER LES MAINS AVEC DES GANTS

IL FAUT PORTER DES VETEMENTS PROTECTEURS POUR SE PROTÉGER LE CORPS

IL FAUT METTRE DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

5.2. MONTAGE DE LA MACHINE

Il arrive que la machine soit expédiée avec le rouleau démonté et accroché par des brides en fer (1, "Fig. 8") sur la machine.

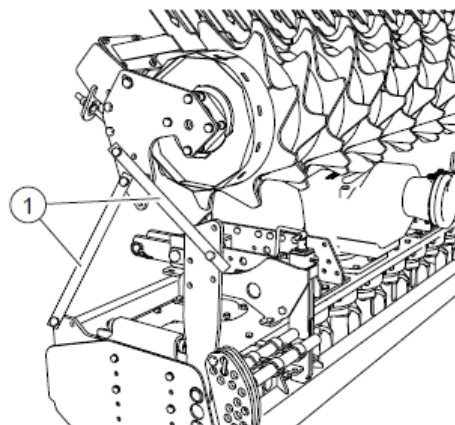


FIG. 8

Pour libérer le rouleau et le préparer pour l'assemblage procéder comme suit:

- Elinguer le rouleau avec les courroies de levage adéquates d'une portée minimum égale au poids du rouleau (pour les poids, voir paragraphe "3.2.2 Déplacement des accessoires").
- Mettre en tension les courroies de levage.
- Desserrer les vis qui fixent les brides (1, "Fig. 8") au rouleau.
- Bloquer la rotation de la barre porte-décrottoirs (1).
- Positionner le rouleau à terre avec les plaques de support (2, "Fig. 9") installées dans la direction du montage.

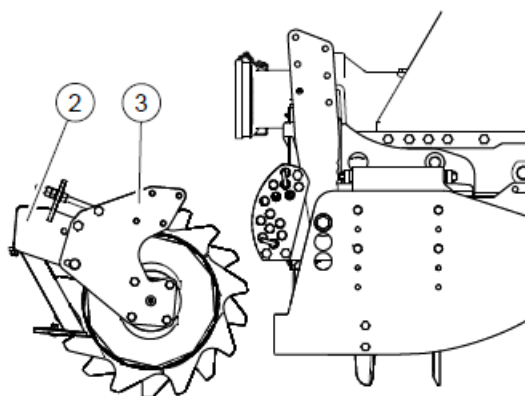


FIG. 9

- Desserrer les boulons (6, "Fig. 10"). Enlever l'entretoise (7). Enlever la goupille et l'axe supérieur (5). Abaisser le bras (4) jusqu'à ce qu'il se pose sur l'axe inférieur (5). Introduire l'axe supérieur (5) dans le premier trou libre sur le bras. Bloquer les axes avec la goupille.

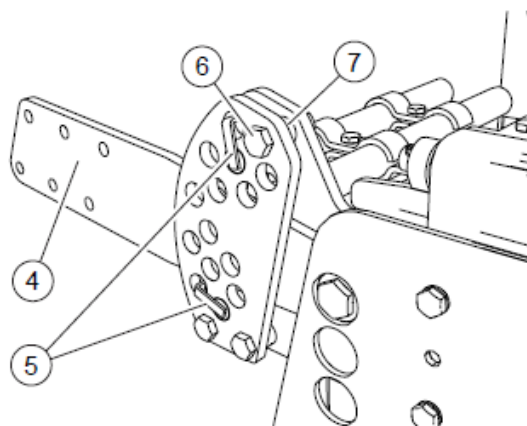


FIG. 10

- Assembler l'ensemble rouleau. Serrer les vis (8, "Fig. 11") des supports du rouleau au bras (4).

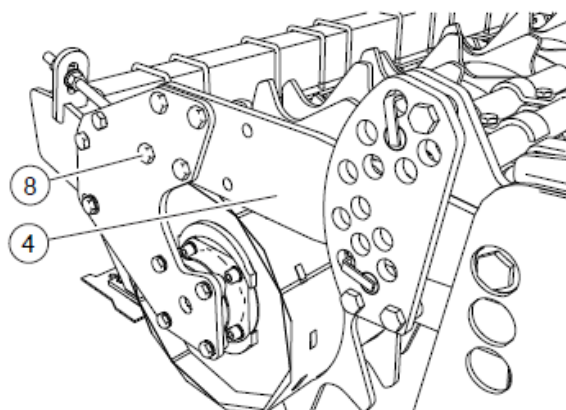


FIG. 11

5.2.1. Assemblage protecteur de prise de force

- Monter protecteur de la prise de force côté tracteur.
- Mettre en place le protecteur (1, "Fig. 12"). Serrer les vis (2). Serrer le boulon (3).

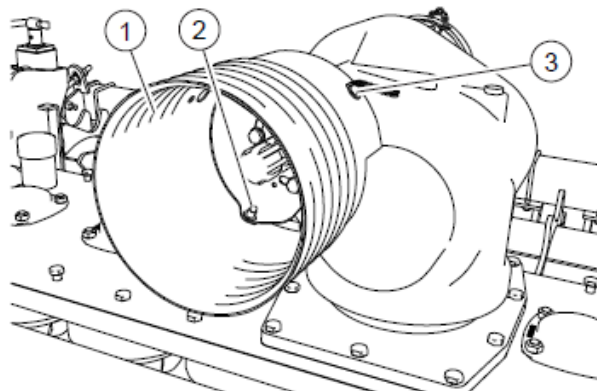


FIG. 12

5.2.2. Assemblage des rouleaux accessoires (OPT)

Pour monter les rouleaux accessoires procéder comme décrit dans le paragraphe "4.2 Montage de la machine".

6. UTILISATION

6.1. INSTRUCTION DE SECURITE

NOTES

LA LECTURE DE CE CHAPITRE IMPLIQUE LA CONNAISSANCE DU CONTENU DU PARAGRAPHE "2.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ" POUR UTILISER CETTE MACHINE AVEC SÛRETÉ.

DANGER

Avant la mise en route de la machine il faut toujours contrôler tous les connecteurs et vérifier qu'il n'y a pas d'opérateurs dans la zone de travail.

Il est interdit de toucher les lames et les parties en mouvement.

PRECAUTION

Avant de commencer le travail, vérifiez que la machine est en parfait état, que les huiles lubrifiantes sont au juste niveau et que tous les organes sujets à usure et détérioration sont parfaitement efficaces.

IL FAUT SE PROTÉGER LES MAINS AVEC DES GANTS
IL FAUT METTRE DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

6.2. UTILISATION PRECONISEE

La Herse rotative ACTIVIGNE, est une machine destinée à être utilisée exclusivement pour des emplois agricoles, pour la préparation, le labour et l'émottage du terrain. La machine a été conçue pour être utilisée par un seul opérateur. Pendant les phases de travail l'opérateur doit être au poste de

conduite du tracteur. La machine peut aussi travailler sur des terrains avec des cailloux de petites dimensions.

NOTES

TOUTE AUTRE UTILISATION DE LA MACHINE AUTRE QUE CELLE DÉCRITE DANS CE MANUEL DÉGAGE LE CONSTRUCTEUR DE TOUTE RESPONSABILITÉ DANS LE CAS DE DOMMAGES AUX PERSONNES, AUX ANIMAUX ET AUX CHOSES.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE PROVOQUÉ PAR UNE UTILISATION DE LA MACHINE DIFFÉRENTE DE CELLE PRÉVUE EN PHASE DE PROJET.

IL FAUT TOUJOURS UTILISER LA MACHINE AVEC LES ACCESSOIRES ORIGINAUX OU AUTORISÉS PAR LE FABRICANT.

6.3. UTILISATION INAPPROPRIÉE

PRECAUTION

Il est absolument interdit d'utiliser ou de faire conduire le tracteur, avec la machine appliquée, par des personnes n'ayant le permis approprié, inexpérimentées et qui ne sont pas en bonnes conditions de santé psychophysiques.

Il ne faut pas utiliser les parties de la machine pour grimper comme s'il s'agissait d'une échelle. Il ne faut pas se servir des leviers de commande ou des tuyaux flexibles comme appuis.

Il ne faut jamais enlever, sous aucun prétexte, les dispositifs de sécurité quand la machine est en marche.

Danger de rupture des lames. Ne pas travailler dans des terrains avec des pierres de grosses dimensions.

Il est absolument interdit de transporter des personnes ou des animaux sur la machine.

6.4. RISQUES RÉSIDUELS ET ZONES DANGEREUSES

DANGER

Danger d'écrasement. Zone entre la machine, le tracteur et l'attelage trois-points, pendant les phases d'attelage, de dételage, d'utilisation et d'arrêt de la machine avec le moteur du tracteur allumé.

Danger d'écrasement. Zone entre la machine et le sol pendant la phase d'abaissement de la machine pour le début du travail, le stationnement et l'entretien ordinaire.

Danger d'éjection d'objets. Pendant les opérations de travail il se peut que des objets ou des cailloux soient éjectés de la partie arrière de la machine. Rester à une distance d'au moins 50 m des passants, des routes, des habitations etc...

Danger de capotage. Il ne faut pas stationner ou s'arrêter sur des terrains en pente.

Danger de brûlures. L'utilisation prolongée de la machine peut provoquer comme effet secondaire le réchauffement de la boîte de vitesses et de certains éléments du circuit hydraulique. Il ne faut pas toucher les parties chaudes pendant et tout de suite après l'utilisation.

Lire attentivement le livret d'instructions de l'arbre à cardan joint au cardan même. En cas de doutes sur son fonctionnement, s'il était sans protections ou bien usé ou cassé le remplacer avec un nouvel arbre à cardans

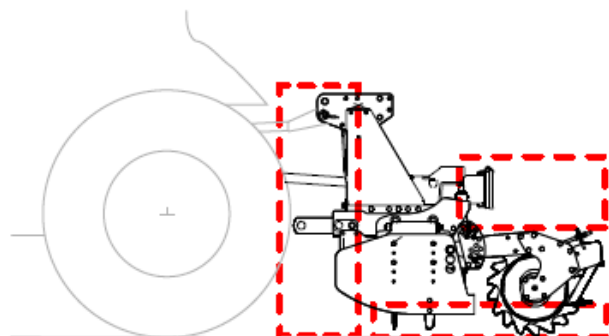


FIG. 14

marqué «CE» ayant les mêmes caractéristiques.

6.5. DESCRIPTION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- Protections sur l'arbre à cardans côté tracteur (1, "Fig. 15") et côté machine(2) y compris les chaînes de retenue.



FIG. 15

- Protection de la prise de force côté tracteur (4, "Fig. 16").
- Déflecteur latéral de protection (1, "Fig. 17").
- Tuyaux de protection contre l'accès à la zone des lames (2, "Fig. 17").
- Tôle de protection contre l'accès à la zone des lames (5, "Fig. 16").

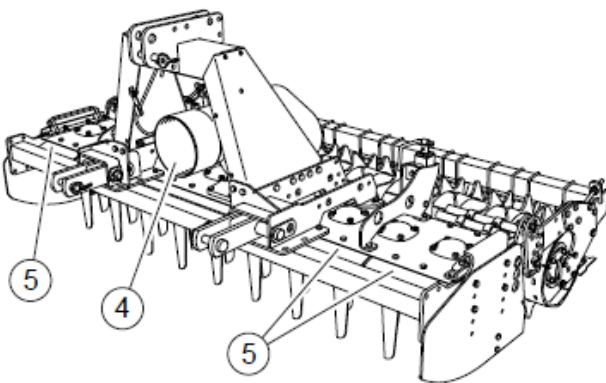


FIG. 16

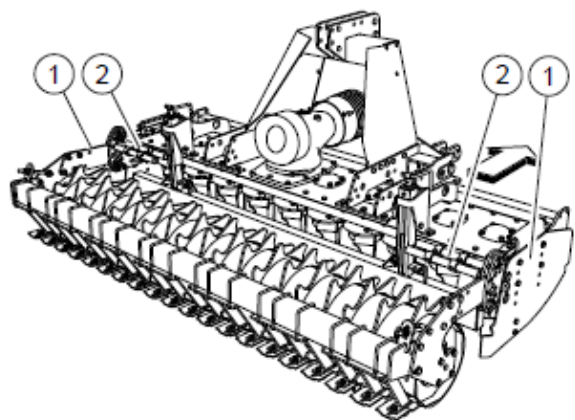


FIG. 17

6.6. UTILISATION

6.6.1. Atteler la machine au tracteur

DANGER

Danger d'écrasement. Garder les mains et le pieds loin des lames et de la machine.

PRECAUTION

Il faut effectuer les opérations d'attelage et de dételage de la machine du tracteur sur une surface horizontale et stable.

Pendant les opérations d'attelage et de dételage il est interdit de rester entre la machine et le tracteur.

PRECAUTION

L'attelage d'une machine au tracteur demande une distribution différente des poids sur les essieux. Vérifier la stabilité de l'ensemble machine-tracteur. Respecter le poids maximum prévu sur les essieux du tracteur.

Il faut atteler la machine à un tracteur d'une puissance adéquate.

Avant d'atteler ou de dételer la machine de l'attelage trois-points, mettre le levier de commande du relevage en position de blocage.

La catégorie des axes de fixation de la machine doit correspondre à celle de l'attelage du relevage.

- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'objets appuyés, des personnes ou des animaux tout près de la machine et que la prise de force est débrayée.
- Approchez le tracteur de la machine en marche arrière. Approchez avec prudence le tracteur et adaptez la hauteur des bras du relevage avec la hauteur des axes d'attelage.
- Eteindre le tracteur et serrer le frein de stationnement.
- Approcher les barres du relevage aux attelages inférieurs ("Fig. 18"). Insérer les axes d'attelage (1). Bloquer les axes avec les goupilles à dé clic (2) fournies en équipement.

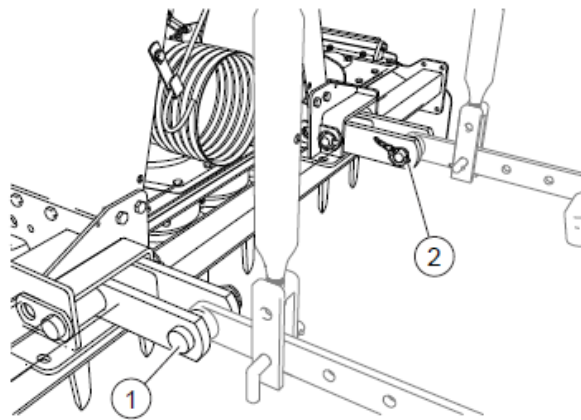


FIG. 18

- Approcher le tirant du relevage à l'attelage trois-points ("Fig. 19"). Régler le tirant de façon à ce que la machine reste positionnée à terre. Insérer l'axe d'attelage (1). Bloquer l'axe avec la goupille à dé clic (2) fournie en équipement.

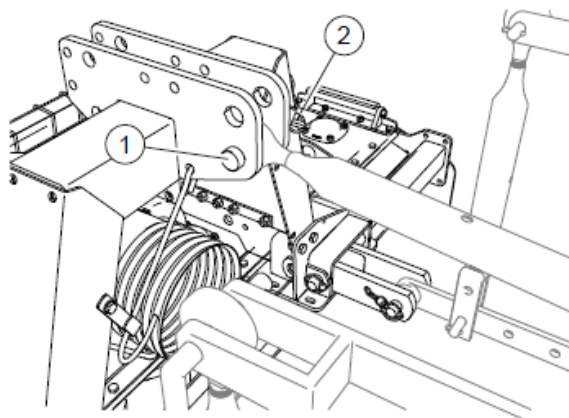


FIG. 19

- Bloquez les bras du relevage avec les chaînes prévues et les tendeurs parallèles sur le tracteur. Ce réglage doit être fait pour éviter tout déplacement transversal de la machine.

- Démarrer le tracteur. Actionner le relevage de la machine de terre. Eteindre le tracteur. Enlever les clés du tableau de bord.
- Régler les bras de relevage du tracteur de façon à mettre à niveau la machine. Les lames doivent être à la même distance de terre des deux côtés de la machine.

6.6.2. Montage de l'arbre à cardan

DANGER

Il faut toujours monter et démonter l'arbre à cardans le tracteur éteint.

PRECAUTION

La machine appliquée au tracteur peut être commandée uniquement au moyen d'un arbre à cardans muni des sécurités et des protections fixées avec les chaînettes prévues à cet effet. Faites attention à l'arbre à cardans en rotation.

Bloquez la rotation des protections avec les chaînettes prévues à cet effet et lisez la notice d'utilisation et de l'entretien de l'arbre à cardans.

Utiliser exclusivement un arbre à cardan marqué «CE», équipé de protections et de chaînes de retenue.

Branchez l'arbre à cardans dans la prise de force de la machine et vérifiez qu'il est parfaitement bloqué et en position.

Branchez l'arbre à cardans dans la prise de force du tracteur et vérifiez qu'il est parfaitement bloqué et en position. Vérifiez que la protection tourne librement.

Fixez la protection avec la chaînette. Enlevez le support de l'arbre à cardans, en le fixant dans le crochet prévu.

Lever et baisser la machine pour vérifier si la longueur de l'arbre à cardan est correcte.

NOTES

SI L'ARBRE A CARDAN ÉTAIT TROP LONG IL FAUT LE RACCOURCIR EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS INDIQUÉES DANS LE LIVRET D'INSTRUCTIONS DE L'ARBRE A CARDAN.

EN CAS DE PERTE DU MANUEL D'INSTRUCTIONS DE L'ARBRE A CARDAN CONTACTER LE FABRICANT DU CARDAN OU LE SERVICE APRÈS-VENTE BREVIGLIERI.

6.6.3. TRANSPORT SUR ROUTE

NOTES

POUR LA CIRCULATION SUR ROUTE, CONFORMEZ-VOUS AU CODE DE LA ROUTE EN VIGUEUR DANS LE PAYS OÙ EST UTILISÉE LA MACHINE.

CONSULTER "2.7 GABARITS" POUR LE POIDS ET LES DIMENSIONS. CES DERNIÈRES SONT UTILES POUR CONTRÔLER LA POSSIBILITÉ DE PASSAGE SOUS LES TUNNELS OU LES PASSAGES ÉTROITS.

PRECAUTION

Si demandé par la législation sur la circulation sur route, le transport sur route doit s'effectuer avec des catadioptrés, des clignotants, des signaux de véhicule lent et de chargement de grande largeur. Installer les indicateurs sur le côté arrière de la machine de façon bien visible. En cas de déplacements de nuit et avec faible visibilité installer les feux de signalisation et de gabarit.

Il est absolument interdit de transporter des personnes ou des animaux sur la machine.

Il est absolument interdit de transporter des personnes ou des animaux sur la machine.

Dans la phase de transport sur route, avec la machine soulevée, mettre le levier de commande du relevage hydraulique du tracteur dans la position de blocage.

Pendant le transport de la machine désenclencher la prise de force et débrancher l'arbre à cardan du tracteur.

Le transport sur route doit avoir lieu avec la machine soulevée du sol au moins de 40 cm.

Vérifier la stabilité de l'ensemble tracteur-machine.

Pour vérifier la stabilité de l'ensemble tracteur-machine il faut absolument satisfaire les expressions suivantes:

$$M \times s \leq 0,2T \times i + Z \times (d+i)$$

$$M \leq 0,3T \text{ (valeur prudentielle)}$$

$$Z \geq \{[(M \times s) - (0,2T \times i)] / (d + i)\} \text{ (pour le calcul du lestage)}$$

où:

i = empattement du tracteur

d = distance horizontale entre le centre de gravité du lestage avant et l'essieu avant du tracteur

s = distance horizontale entre le centre de gravité de la machine et l'essieu avant du tracteur

T = masse du tracteur en ordre de marche

Z = masse du lestage

M = masse de la machine.

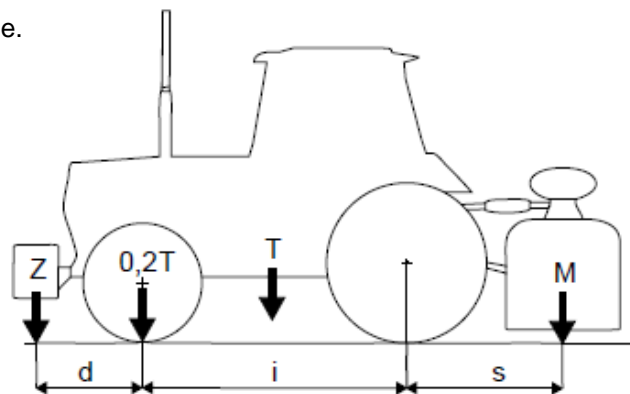


FIG. 20

6.6.4. RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR DE TRAVAIL

DANGER

Parquer la machine sur une surface horizontale et stable. Désenclencher la prise de force. Eteindre le tracteur. Serrer le frein de stationnement.

NOTES

VARIER LA POSITION DU ROULEAU ARRIERE DEMANDE UN NOUVEAU RÉGLAGE DE LA BARRE NIVELEUSE.

Le réglage de la profondeur de travail de la machine dépend de la position du rouleau arrière.

Réglage avec broches latérales

Cette solution "Fig. 21" permet le réglage de la profondeur mais aussi d'avoir le rouleau arrière flottant (idéal en présence de cailloux). Soulever le rouleau pour augmenter profondeur de travail, l'abaisser pour la diminuer.

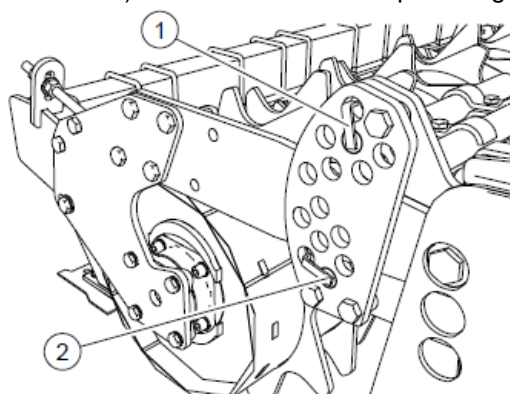


FIG. 21

La machine se trouve posée à terre. Le bras du rouleau se trouve entre les broches (1) e (2).

Pour baisser le rouleau et diminuer la profondeur de travail:

- Enlever la broche (2).
- Actionner le relevage de la machine et lever la machine.
- Déplacer la broche (2) dans le trou le plus bas.
- Déplacer la broche (1) dans le trou le plus bas.

Pour soulever le rouleau et augmenter la profondeur de travail:

- Enlever la broche (1).
- Actionner le relevage du tracteur et baisser la machine. Le bras porte-rouleau se soulève.
- Déplacer la broche (1) dans le trou le plus haut.
- Déplacer la broche (2) dans le trou le plus haut: le rouleau ne doit pas trop osciller pendant l'opération.
- Bloquer les broches: insérer l'arrêt dans le trou le plus proche.

Réglage avec vérins à vis (OPT)

Cette solution ("Fig. 22") est réalisée avec deux vérins à vis placés aux extrémités de la machine et réglables avec une tige graduée. Soulever le rouleau pour augmenter profondeur de travail, l'abaisser pour la diminuer.

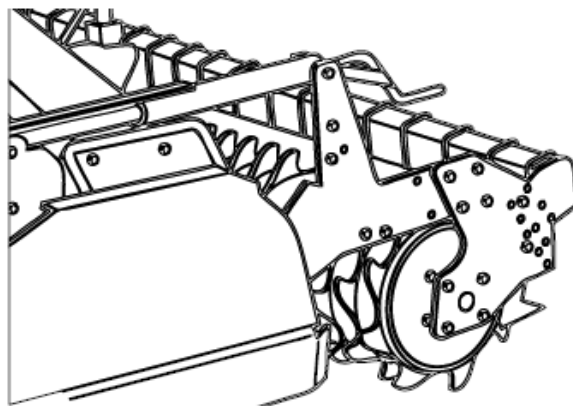


FIG. 22

6.6.5. RÉGLAGE DES DÉCROTTOIRS

PRECAUTION

Danger d'écrasement. Ne pas mettre les doigts entre le décrottoir et le rouleau.

Les décrottoirs permettent de libérer le rouleau des mottes de terre.

Le réglage s'effectue sur le décrottoir:

- Desserrer l'écrou (4, "Fig. 23").
- Approcher le décrottoir (3) au rouleau.
- Serrer l'écrou (4).

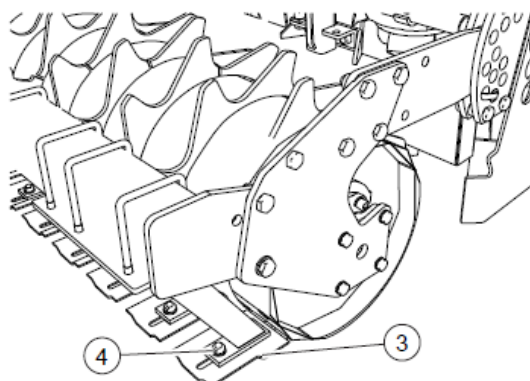


FIG. 23

6.6.6. DÉBUT DU TRAVAIL

DANGER

Avant de mettre en route la machine, contrôler la parfaite intégrité des dispositifs de sécurité.
Ne jamais mettre la machine en route si on craint une panne. Demander l'intervention du Centre d'Assistance Technique.

Avant de commencer le travail se familiariser avec les leviers de commande et leurs fonctions.

Contrôler la zone de travail jusqu'à être familiarisé avec le terrain et vérifier la présence de pentes excessives. S'assurer qu'il n'y a pas d'objets dans la zone qui pourraient être ramassés et jetés à distance. Enlever de tels objets de la zone. Contrôler constamment qu'il n'y a pas de personnes, d'enfants et d'animaux domestiques dans le rayon d'action de la machine.

Avant d'enclencher la prise de force, assurez-vous du nombre de tours prévus. Ne changez pas le régime de 540 tr/mn avec celui de 1000 tr/mn.

Il est absolument interdit de s'interposer entre le tracteur et la machine quand le moteur est allumé et l'arbre à cardans est enclenché.

Il est absolument interdit de s'interposer entre le tracteur et l'attelage de la machine pour manœuvrer la commande de l'extérieur pour le relevage.

Ne jamais enclencher la prise de force quand le moteur du tracteur est éteint. Danger de mouvements brusques quand on fait redémarrer le tracteur.

L'opérateur ne doit jamais quitter le poste de conduite quand le moteur du tracteur est allumé et/ou la machine est en marche.

Désenclencher la prise de force quand on ne doit pas utiliser la machine.

Baisser la machine jusqu'à approcher les lames près du terrain, sans le toucher. Enclencher la prise de force. Baisser la machine graduellement et l'amener en position de travail. Le relevage du tracteur doit être complètement baissé. Commencez le travail avec la prise de force à régime, en enfouissant graduellement la machine dans le sol. N'appuyez pas de manière inconsidérée sur la pédale de l'accélérateur quand la prise de force est enclenchée. Pour choisir l'émiettement du sol le plus approprié, il faut tenir compte de certains facteurs et précisément:

la nature du sol (mélange moyen, sablonneux, argileux, etc.)

la profondeur de travail

la vitesse d'avance du tracteur

L'émottage du terrain s'obtient avec une marche avant lente du tracteur, la barre arrière abaissée et la rotation des couteaux à 300 tours/mn. La barre arrière, contient les mottes déjà travaillées par les couteaux et permet en même temps d'avoir une surface bien nivelée et homogène, après l'ameublissement du terrain.

En fonction de l'émottage voulu, régler la hauteur du rouleau (8 Fig. 1), enclencher la prise de force et commencer à avancer avec le tracteur, en abaissant progressivement la machine. Parcourez un trajet bref et contrôlez si la profondeur de travail, l'émiettement

PRECAUTION

La vitesse du tracteur avec la machine au travail ne doit pas dépasser une vitesse de 5 à 6 km/h pour éviter des ruptures ou autres dégâts.

Pendant les opérations de relevage de la machine il faut désenclencher la prise de force pour éviter que l'arbre à cardans travaille à un angle trop grand (consulter le livret d'instructions de l'arbre à cardans). Soulever la machine de terre quand on effectue des manœuvres dans des virages ou en marche arrière.

6.6.7. RÉGLAGE DE LA POSITION DE LA BARRE NIVELEUSE

DANGER

Parquer la machine sur une surface horizontale et stable. Désenclencher la prise de force. Serrer le frein de stationnement.

PRECAUTION

Danger de rupture. Ne jamais baisser la barre niveleuse au delà de la longueur des lames. Il faut que la barre niveleuse effleure le terrain.

Pour niveler et émietter encore mieux le sol, la herse est dotée d'une barre de niveleuse (1, "Fig. 24") placée à l'arrière des dents et réglable en hauteur à l'aide de broches (2). Il est conseillé de commencer le travail avec la barre niveleuse en position haute. Régler la position de la barre jusqu'à obtenir la position désirée.

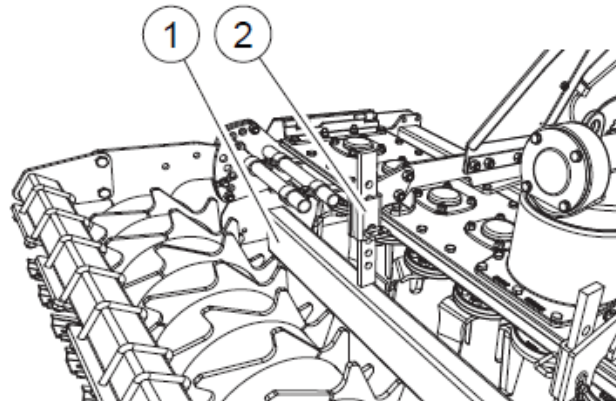


FIG. 24

6.6.8. ARRÊT

En fin de travail l'opérateur doit:

- Parquer la machine sur une surface horizontale et stable.
- Débrayer la prise de force du tracteur.
- Poser la machine sur le sol.
- Arrêter le tracteur et serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que tous les organes de travail de la machine sont arrêtés et en position de repos.

L'opérateur peut quitter le tracteur seulement après avoir effectué les opérations décrites ci-dessus.

6.6.9. PROCÉDURES EN CAS D'ACCIDENTS OU DE PANNES

En cas d'accidents il faut toujours:

- Eteindre le tracteur. Serrer le frein de stationnement.
- Eloigner la personne blessée et s'assurer de ses conditions. Selon la gravité de l'accident appeler le service des urgences.
- Si la personne a coincé ses vêtements dans des parties de la machine il faut couper les vêtements pour la libérer.
- Prévenir les autorités compétentes.

Si la machine se bloque ou suite à un mauvais fonctionnement ou une panne, il faut toujours:

- Eteindre le tracteur. Serrer le frein de stationnement.
- Repérer la cause de l'arrêt ou du mauvais fonctionnement. De simples opérations comme enlever du matériel coincé peuvent être effectuées par l'opérateur sur la base de ses propres fonctions. Pour le démontage de la machine contacter le Centre d'assistance technique.
- Après le rétablissement des conditions normales d'état de marche on peut procéder à un redémarrage normal.

En cas de fumée ou de signes évidents d'incendie en n'importe quel point de la machine:

- Eteindre le tracteur. Serrer le frein de stationnement.
- Procéder à éteindre le feu au moyen d'extincteurs à CO2.
- Pour remettre la machine en condition contacter le Centre d'Assistance technique.

6.6.10. DÉTELER DE LA MACHINE DU TRACTEUR

DANGER

Parquer la machine sur une surface horizontale et stable. Désenclencher la prise de force. Eteindre le tracteur. Serrer le frein de stationnement. Enlever les clés du tableau de bord.

PRECAUTION

Danger de coups et blessures et d'écrasement. Avant de déteiler la machine du relevage du tracteur vérifier sa stabilité quand elle est posée à terre.

- Vérifier que la zone de stationnement de la machine est libre de corps étrangers.
- S'approcher de la zone où la machine est parquée.
- Arrêter le tracteur.
- Baisser complètement la machine à terre.
- Éteindre le tracteur et serrer le frein de stationnement.
- Enlever l'arbre à cardan de la prise de force du tracteur et le poser sur son support.
- Décrocher le tirant du troisième point.
- Détacher les bras du relevage.
- Mettre le tracteur en marche et s'éloigner.

NOTES

UNE FOIS DETELÉE DU TRACTEUR, LA MACHINE DOIT ÊTRE REMISÉE DANS UN ENDROIT SEC, PROTÉGÉE DES AGENTS ATMOSPHERIQUES DANS UN LIEU FERMÉ.
INTERDIRE L'ACCÈS DE LA MACHINE AUX ANIMAUX, AUX ENFANTS ET AUX PERSONNES NON AUTORISÉES.

6.6.11. MISE DE LA MACHINE AU REPOS

En fin de saison ou si on prévoit une longue période d'inactivité de la machine il faut:

- Laver la machine surtout d'engrais et de produits chimiques et la sécher.
- Effectuer un contrôle méticuleux et éventuellement remplacer les pièces endommagées ou usées.
- Serrer à fond toutes les vis et tous les boulons, notamment ceux qui fixent les lames.
- Effectuer un graissage soigné et protéger toute la machine avec une bâche et enfin la placer dans un endroit sec.

NOTES

SI CES OPÉRATIONS S'EFFECTUENT AVEC SOIN CE SERA TOUT A L'AVANTAGE DE L'UTILISATEUR QUI, A LA REPRISE DU TRAVAIL, TROUVERA UNE ÉQUIPEMENT EN CONDITIONS OPTIMALES.

7. ENTRETIEN

7.4. INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

NOTES

LA LECTURE DE CE CHAPITRE IMPLIQUE LA CONNAISSANCE DU CONTENU DU PARAGRAPHE "2.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ" POUR UTILISER CETTE MACHINE AVEC SÛRETÉ.

L'OBSERVANCE MÉTHODIQUE ET CONSTANTE DE CES CONSIGNES PERMET UNE LONGUE DURÉE DE VIE DE LA MACHINE ET A UN MOINDRE COÛT.

LES DÉLAIS D'INTERVENTION INDIQUÉS DANS CE MANUEL NE SONT DONNÉS QU'À TITRE D'INFORMATION ET SE RÉFÈRENT A DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION QUI POURRAIENT FAIRE L'OBJET DE VARIATIONS EN FONCTION DU TYPE D'UTILISATION, DU MILIEU PLUS OU MOINS POUSSIÉREUX, DE FACTEURS SAISONNIERS, ETC. DANS DES CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS DÉFAVORABLES, LES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DOIVENT LOGIQUEMENT ÊTRE PLUS FRÉQUENTES. AVEC LE TEMPS IL FAUT DIMINUER LES DÉLAIS QUI DICTENT L'EXÉCUTION DES CONTRÔLES D'ENTRETIEN PLANIFIÉ.

DANGER

Il faut observer les instructions de sécurité, les délais et les procédures indiqués dans l'entretien planifié.

Ne procéder aux travaux d'entretien et de nettoyage qu'après avoir mis la machine en position de sécurité (voir "6.2 Machine en position de sécurité").

Laisser au moins un mètre d'espace autour de la machine pendant les opérations d'entretien.

Avant de mettre la machine en route, après une réparation, pour un essai, vérifier que personne ne s'arrête ou passe par la zone de travail des lames. Toujours bloquer le composant levé pour l'empêcher de tomber.

Ne jamais opérer seul sous la machine quand on effectue des opérations de réparation ou d'entretien

En cas de pannes ou de mauvais fonctionnement il n'est pas approprié que des opérateurs non dûment formés et qualifiés cherchent à repérer les causes du mauvais fonctionnement ou de la panne.

PRECAUTION

Ne jamais effectuer d'opérations de soudure, de meulage et de perçage sans l'autorisation et les instructions du Fabricant.

IL FAUT SE PROTÉGER LES MAINS AVEC DES GANTS

IL FAUT PORTER DES VÊTEMENTS PROTÉCTEURS POUR SE PROTÉGER LE CORPS

IL FAUT METTRE DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

7.5. MACHINE EN POSITION DE SÉCURITÉ

DANGER

Parquer la machine sur une surface horizontale et stable.

Désenclencher la prise de force. Eteindre le tracteur. Serrer le frein de stationnement. Enlever les clés du tableau de bord.

Enlever l'arbre à cardan de la prise de force du tracteur. Poser l'arbre à cardan sur son support.

Dételer la machine de l'ensemble relevage du tracteur.

7.6. ENTRETIEN PLANIFIÉ

Les heures correspondent au fonctionnement de la machine. Les jours et les années correspondent au cycle solaire.

7.6.1. Entretien après les 8 premières heures

Opérations d'entretien	Qualification	Etat machine	n° opér.
Contrôle général de la machine	Opérateur	Machine en position de sécurité	1
Contrôle du serrage de tous les boulons et écrous	Opérateur	Machine en position de sécurité	1

7.6.2. Entretien toutes les 8 heures / 1 jour

Opérations d'entretien	Qualification	Etat machine	n° opér.
Contrôle état de marche et d'usure des protections	Opérateur	Machine en position de sécurité	1
Contrôle du fixage de toutes les protections	Opérateur	Machine en position de sécurité	1
Vérification/ rétablissement de la présence et assemblage des axes, des goupilles et des arrêts.	Opérateur	Machine en position de sécurité	1
Contrôle pertes de lubrifiants	Opérateur	Machine en position de sécurité	1
Graissage	Opérateur	Machine en position de sécurité	1

7.6.3. Entretien toutes les 20 heures

Opérations d'entretien	Qualification	Etat machine	n° opér.
Contrôle des vis de fixation des lames	Opérateur	Machine en position de sécurité	1
Contrôle usure des lames	Opérateur	Machine en position de sécurité	1
Graissage de l'arbre à cardan	Opérateur	Machine en position de sécurité	1

7.6.4. Entretien toutes les 100 heures

Opérations d'entretien	Qualification	Etat machine	n° opér.
Contrôle/vidange huile dans le lamier	Opérateur	Machine en position de sécurité	1
Contrôle/vidange huile dans la boîte de vitesse	Opérateur	Machine en position de sécurité	1

7.6.5. Entretien toutes les 500 heures / 1 année

Opérations d'entretien	Qualification	Etat machine	n° opér.
Vidange huile boîte de vitesse	Opérateur	Machine en position de sécurité	1

7.6.6. Entretien de l'arbre à cardan

PRECAUTION

En ce qui concerne l'entretien de l'arbre à cardans suivre scrupuleusement les instructions indiquées dans le livret d'instructions de l'arbre à cardans.

7.6.7. Contrôle des protections

PRECAUTION

Un changement de couleur ou l'apparition de fissures ou de lézardes indiquent que la protection a perdu ses caractéristiques originales de sécurité et il faut la remplacer immédiatement avec une pièce neuve.

- Vérifier la présence et l'état d'usure des prises de force.
- Vérifier l'état d'usure des protections de l'arbre à cardan.
- Vérifier la présence des chaînes de retenue.

7.6.8. Remplacement des lames

DANGER

Avant d'effectuer tout entretien qui concerne les lames de coupe mettre la machine en position de sécurité (voir "6.2 Machine en position de sécurité").

Pendant les travaux d'entretien et de remplacement des lames avec la machine soulevée, mettre des chandelles adéquates sous la machine. Il faut éviter le danger d'écrasement en cas de chute de la machine.

Les couteaux montés d'origine sur la machine sont indiqués pour travailler sur des terrains d'une consistance moyenne. S'ils devaient se plier (ou se casser) pendant le travail pour des causes accidentelles, il faudra les remplacer immédiatement en prenant soin de les remonter exactement dans la même position. En cas de remplacement de plusieurs couteaux, nous conseillons de démonter et monter toujours un couteau à la fois, pour éviter des erreurs de position. Le côté coupant des couteaux devra être orienté dans le sens de rotation du rotor porte-couteaux.

Pour effectuer le remplacement des lames, il faut mettre la machine en position de sécurité (voir "6.2 Machine en position de sécurité"):

- Dételer la machine du tracteur ("5.6.10 Dételage de la machine du tracteur").
- Lever la machine (voir "3.2 Déplacement").
- Insérer deux chandelles de soutien sur les côtés de la machine (pour le poids de la machine, voir "3.2 Déplacement"). Poser la machine sur les chandelles. Ne pas enlever le crochet de levage.
- Se placer sous la machine.

OPT Enlever la fermeture du cercle.

- Desserrer les deux boulons (2, "Fig. 25").
- Enlever l'écrou (1).
- Extraire la lame (3) latéralement.
- Remplacer la lame usée avec une neuve.

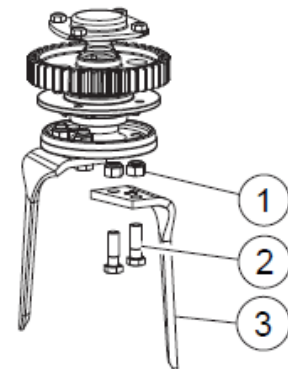


FIG. 25

Pour remonter la lame procéder de la même façon en sens inverse.

NOTES

LES LAMES SONT DROITES OU GAUCHES. VÉRIFIER LE SENS DE ROTATION DU ROTOR ET MONTER CORRECTEMENT LES LAMES.

POUR DÉMONTER L'AUTRE LAME IL FAUT L'AMENER DEVANT L'OUVERTURE OÙ LÀ EST VISSÉE LA FERMETURE DU CERCLE. INSÉRER UN LEVIER ENTRE LES DEUX LAMES. TOURNER AVEC FORCE JUSQU'À AMENER LE BLOC DE L'AUTRE LAME DEVANT L'OUVERTURE, SUR LE ROTOR.

PRECAUTION

Danger de chute. Pendant la rotation du rotor avec un levier, il peut arriver que les lames heurtent les chandelles. Laisser la machine attachée au crochet de levage. Procéder avec soin et programmer toutes les phases de travail.

PRECAUTION

Les boulons qui maintiennent les outils doivent avoir la tête sur le côté de l'outil et le écrou sur le support porte-outil. Respecter les couples de serrage, comme indiqué dans le tableau.

Couples de serrage des boulons (Nm)

Cl.	6.6	8.8	10.9	12.9
M8x1	15	26	36	44
M10x1,25	30	52	74	88
M12x1,25	51	91	127	153
M14x1,5	81	143	201	241
M16x1,5	120	214	301	361
M18x1,5	173	308	433	520
M20x1,5	242	431	606	727
M22x1,5	321	571	803	964
M24x2	411	731	1028	1234

7.6.9. Changement de la vitesse de rotation des lames (OPT)

DANGER

Parquer la machine sur une surface horizontale et stable. Désenclencher la prise de force. Eteindre le tracteur. Serrer le frein de stationnement. Enlever les clés du tableau de bord.

PRECAUTION

Danger de surfaces chaudes. La boîte de vitesse peut atteindre des températures élevées. Attendre le refroidissement des parties et de l'huile contenue dans le boîtier.

Eliminer les huiles usagées en conformité avec les dispositions de loi antipollution

NOTES

FAIRE ATTENTION A NE PAS CONFONDRE LES ENGRENAGES CAR ON NE PEUT PAS MONTER DES ENGRENAGES DE COUPLES DIFFÉRENTS DE CEUX INDIQUÉS DANS LE TABLEAU.

Les rotors porte-couteaux peuvent tourner à différentes vitesses en fonction des engrenages montés sur la boîte de vitesses. Cela permet d'obtenir différents degrés d'ameublissement du terrain suivant la nature du sol, son humidité, la vitesse d'avancement etc. Utiliser exclusivement les couples prévus, indiqués dans le tableau :

BOITIERS D'ENGRENAGES - PRISE DE FORCE 540 TOURS/MN

A (PTO)	19	21	18*	22*
B	21	19	22*	18*
Tours (tours/mn.)	293	358	265	396

*Option

L'émottage du terrain est d'autant plus fin que le nombre de tours des rotors est élevé, mais la puissance absorbée par le tracteur et l'usure des outils sera aussi plus élevée.

Pour changer la vitesse des lames il faut procéder comme suit:

- Desserrer les vis (5, "Fig. 26").
- Enlever le couvercle (6).
- Extraire les engrenages des arbres.

- Invertir les deux engrenages ou insérer un autre couple d'engrenages.
- Remonter le couvercle (6). Serrer les vis (5).

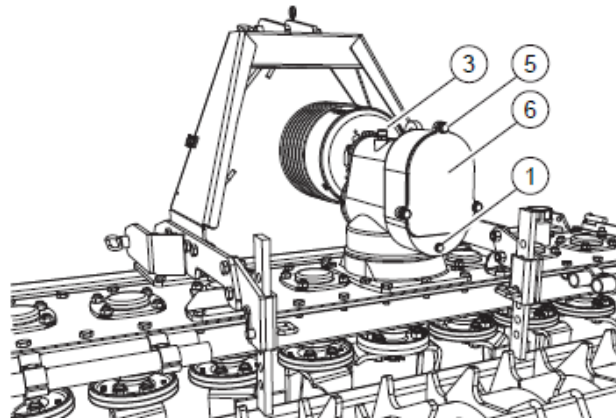


FIG. 26

7.6.10. Contrôle / vidange huile boîte de vitesse

Pour contrôler le niveau de l'huile dans la boîte de vitesse dévisser le bouchon avec jauge (3, "Fig. 26"). Contrôler le niveau avec les indications sur la jauge. Si nécessaire remplir jusqu'au niveau.

Pour vidanger l'huile:

- Mettre un récipient dessous le bouchon de vidange huile (1).
- Dévisser le bouchon de vidange.
- Dévisser le bouchon avec jauge (3). Vider toute l'huile contenue dans la boîte de vitesse.
- Visser le bouchon de vidange (1).
- Remplir la boîte de vitesses avec de l'huile.
- Dévisser le bouchon avec jauge (1).
- Dévisser le bouchon de remplissage (3).
- Verser de l'huile jusqu'au niveau.
- Visser le bouchon de remplissage (3).

Pour le type d'huile à utiliser voir paragraphe "6.4.2 Lubrifiants conseillés".

7.6.11. Contrôle / vidange huile dans le lamier

Dévisser le bouchon de remplissage huile dans le lamier (1, "Fig. 27").

Le niveau correct est de 1 cm sous la surface supérieure de l'engrenage du rotor.

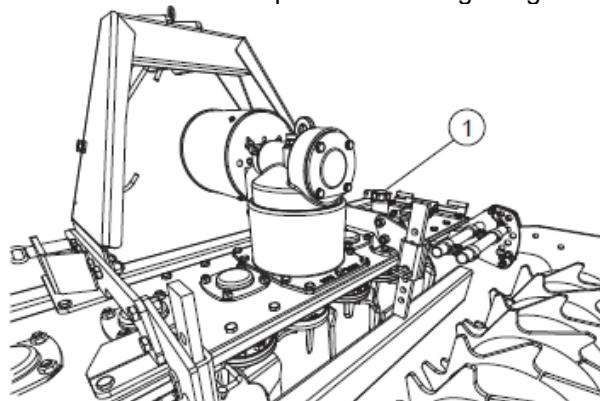


FIG. 27

Pour vidanger l'huile du lamier il faut démonter le déflecteur côté gauche ou droit.

- Desserrer les boulons (2, "Fig. 28").
- Desserrer les écrous (1).
- Enlever l'ensemble avec le déflecteur.

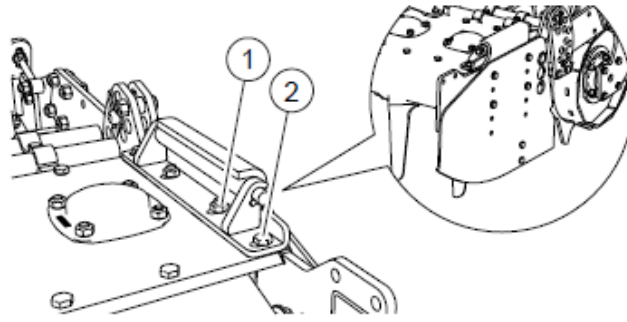


FIG. 28

- Mettre un récipient sous le bouchon de vidange huile (3, "Fig. 29").
- Dévisser le bouchon de vidange huile.
- Dévisser le bouchon remplissage huile ("Fig. 27").
- Vider toute l'huile contenue dans le lamier.
- Visser le bouchon de vidange huile (3).
- Verser de l'huile jusqu'au niveau.

Pour le type d'huile à utiliser voir paragraphe "6.4.2 Lubrifiants conseillés".

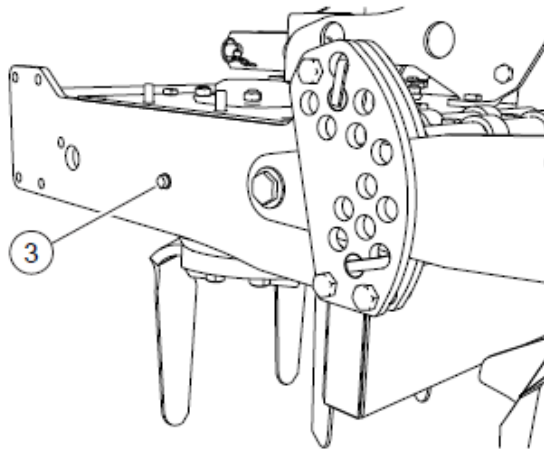


FIG. 29

7.7. Lubrification

DANGER

Effectuer les travaux d'entretien et de nettoyage seulement après avoir mis la machine en position de sécurité (voir "6.2 Machine en position de sécurité").

Garder les lubrifiants hors de la portée des enfants.

PRECAUTION

Lubrifier et graisser tous les points prévus.

Lire attentivement les recommandations et les précautions indiquées sur les emballages des lubrifiants.

Après l'emploi se laver soigneusement et à fond les mains.

Eliminer les huiles usagées conformément aux dispositions de loi anti-pollution.

NOTES

POUR AJOUT OU VIDANGE DE L'HUILE, UTILISER LE MÊME TYPE D'HUILE CONSEILLÉ.

7.7.1. Points de lubrification

Les délais d'intervention indiqués dans ce manuel correspondent à une utilisation de la machine dans des conditions ambiantes ordinaires. Dans le cas d'utilisation dans des conditions ambiantes plus défavorables, les délais d'intervention doivent être plus fréquents. Avant d'injecter de la graisse lubrifiante dans les graisseurs, il faut tout d'abord nettoyer avec soin les raccords graisseurs pour empêcher que la boue, la poussière ou autres corps étrangers puissent se mélanger à la graisse, en réduisant ou même annulant l'effet de la lubrification.

LES POINTS DE LUBRIFICATION DE LA MACHINE SONT INDIQUÉS SUR LE PICTOGRAMME PRÉVU A CET EFFET.

- Graisseur sur vérins à vis (1, "Fig. 30").
- Graisseur palier rouleur (2).

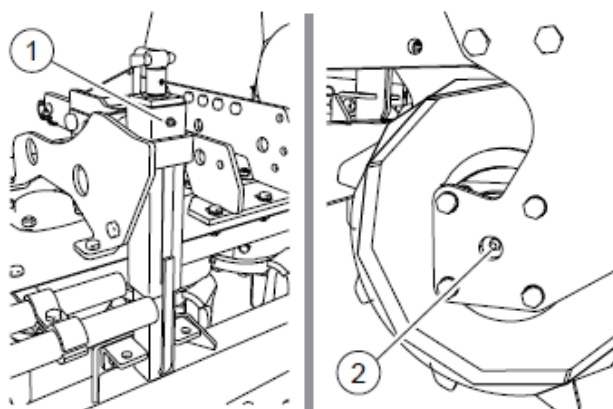


FIG. 30

NOTES

INTRODUIRE DANS LES POINTS DE GRAISSAGE UNE TROP GRANDE QUANTITÉ DE GRAISSE PEUT ENDOMMAGER LES PROTECTIONS DES ROULEMENTS.

7.7.2. Lubrifiants conseillés

Groupe	Type	Litres
Carter engrenages Version 110	Huile COLUMBIA V.V. GEAR EP460	9
Carter engrenages Version 130	Huile COLUMBIA V.V. GEAR EP460	10
Carter engrenages Version 150	Huile COLUMBIA V.V. GEAR EP460	11
Carter engrenages Version 170	Huile COLUMBIA V.V. GEAR EP460	13
Carter engrenages Version 190	Huile COLUMBIA V.V. GEAR EP460	15
Boitier mono vitesse	Huile SAE 85W/140, API-GL5/MIL-L-2105C	1,1
Boitier de vitesse	Huile SAE 85W/140, API-GL5/MIL-L-2105C	5,4
Tous les points de graissage	Graisse au lithium	/

7.8. NETTOYAGE

DANGER

En cas de bourrage de matériel entre les lames, il ne faut jamais essayer de nettoyer la machine en mouvement. Il faut d'abord mettre la machine en position de sécurité (voir "6.2 Machine en position de sécurité"). Attendre que tous les organes en mouvement s'arrêtent et procéder au nettoyage avec précaution.

PRECAUTION

Les pictogrammes sur la machine doivent toujours être visibles. Garder les pictogrammes propres. Remplacer les pictogrammes quand ils sont abîmés. Demander les pièces au Fabricant (voir "8.1 Liste des pièces détachées essentielles pour la sécurité").

L'utilisation de jets de lavage à pression et de pistolets à air comprimé peuvent détacher les pictogrammes.

IL FAUT PORTER DES LUNETTES PROTECTRICES POUR SE PROTÉGER LA VUE

Laver la machine de toute trace d'engrais et de produits chimiques et la sécher. Utiliser exclusivement des solvants commerciaux non inflammables et non toxiques.

7.9. SOLUTION DES PROBLÈMES ET DÉPANNAGE

Problème	Solution
Profondeur insuffisante	<ul style="list-style-type: none"> Revoir le réglage de la profondeur. Avancer plus lentement, la puissance du tracteur pourrait être insuffisante, soulever le rouleau arrière. Si le terrain est trop dur, procéder avec d'autres passages. Les couteaux frottent sur le terrain au lieu d'y pénétrer, avancer plus lentement.
Emottage excessif du terrain	<ul style="list-style-type: none"> Réduire la vitesse des rotors porte-couteaux. Augmenter la vitesse d'avancement du tracteur.
Emottage insuffisant du terrain	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la vitesse des rotors porte-couteaux. Réduire la vitesse d'avancement. Ne pas travailler le terrain trop mouillé. S'il y a la barre de nivellement, essayer de la soulever ou de la redescendre.
Bourrage des rotors	<ul style="list-style-type: none"> Terrain trop mouillé pour travailler. Soulever la barre de nivellement. Réduire la vitesse d'avancement. Eviter de travailler en présence d'herbe très haute

Problème	Solution
La machine saute sur le terrain ou vibre	<ul style="list-style-type: none"> Corps étrangers bloqués entre les couteaux. Couteaux non montés correctement, sans la disposition prévue. Couteaux usés ou cassés. Déformation des couteaux due à des chocs pendant le travail par des cailloux ou des terrains particulièrement durs.
Vibration excessive de la machine	<ul style="list-style-type: none"> Réduire la vitesse d'avancement du tracteur. Optimiser le réglage de la machine, conformément aux instructions. Nettoyer les rotors. Vérifier s'il y a des couteaux cassés; si c'est le cas les remplacer.
Les rotors ne tournent pas de manière uniforme	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le réglage de l'embrayage de l'arbre à cardan. Ressorts de l'embrayage trop élastiques, remplacer les ressorts.
Echauffement des boîtiers des engrenages	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le niveau de l'huile, en rajouter si c'est le cas.
Echauffement de l'embrayage de l'arbre à cardan	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'usure des plateaux d'embrayage; le cas échéant les faire remplacer par un atelier agréé. Ressorts de l'embrayage trop élastiques, remplacer les ressorts

8. DEMONTAGE ET DEMANTÉLEMENT

NOTES

SE CONFORMER AUX LOIS EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION DE LA MACHINE EN CE QUI CONCERNE L'UTILISATION ET L'ÉLIMINATION DES PRODUITS UTILISÉS POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DE LA MACHINE, AINSI CE QUE RECOMMANDE LE PRODUCTEUR DE CES PRODUITS.

EN CAS DE DEMANTÉLEMENT DE LA MACHINE SE CONFORMER AUX LOIS ANTI-POLLUTION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION.

En cas de démantèlement de la machine se conformer aux lois anti-pollution et en particulier éliminer les lubrifiants usagés et les différents éléments selon leur structure différenciée.

9. PIÈCES DE RECHANGE

9.1. LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES ESSENTIELLES POUR LA SÉCURITÉ

Les codes des Pictogrammes sont indiqués dans le tableau dans le paragraphe "2.5 Pictogrammes appliqués sur la machine".

Description	Code
Protecteur PDF côté tracteur	E1200196
Couvercle pour protecteur PDF côté semoir	0054333
Défecteur côté gauche (STD)	E3000016
Défecteur côté droit (STD)	E3000013
Protections CE arriere	voir Pl. 13

9.2. COMMENT COMMANDER LES PIÈCES DE RECHANGE

PRECAUTION

Les pièces détachées doivent correspondre aux exigences définies par le constructeur. Utiliser exclusivement des pièces détachées d'origine.

Toutes les pièces qui composent la machine peuvent être demandées au Constructeur en précisant sur la commande:

- Le modèle de la machine.
- Le numéro de série de la machine.
- l'année de fabrication.
- Le numéro de série de la pièce désirée (indiqué sur le catalogue des pièces détachées), la désignation de la pièce et la quantité voulue.

Le moyen de transport: A défaut de cette information, le Constructeur, tout en consacrant au service en question une attention particulière, ne répondra pas des retards éventuels d'expédition pour causes de force majeure. Les frais de transport sont toujours à la charge du destinataire. La marchandise voyage aux risques et périls du client, même si elle est vendue franco destination.

Le Constructeur demeure à votre entière disposition pour toute demande d'assistance ou de pièces détachées.



AGRISEM[®]
INTERNATIONAL

BORDEREAU DE RECOURS EN GARANTIE N°				
Nom du concessionnaire :			Cachet du concessionnaire	
Dossier suivi par :				
Date d'achat de la machine :		N° facture AGRISEM		
Nom et adresse du client utilisateur :				
Date de livraison chez l'utilisateur : <i>(joindre une copie de la facture et du bon de livraison concessionnaire)</i>		S.A.U de l'exploitation(s) :		
N° de série de la machine :			Largeur de travail :	
Désignation du matériel combiné (marque et type) :				
Marque du tracteur utilisé :			Puissance :	
Modèle du tracteur :				
Descriptif détaillé et causes présumées de l'incident :				
Date de la panne :		Date actuelle :		
Référence de la pièce		Quantité	Désignation	
Demande d'envoi de pièce		<input type="checkbox"/> OUI	Demande d'avoir	
Photos jointes :		<input type="checkbox"/> OUI	Retour des pièces :	
			<input type="checkbox"/> OUI	
<i>Frais de transport à la charge de l'expéditeur</i>				
Toutes pièces expédiées en garantie seront facturées et un avoir ne sera réalisé qu'après vérification et acceptations des pièces en usine.				
RESULTAT D'EXPERTISE AGRISEM INTERNATIONAL				
Commentaires :				
Date :		Visa :		
Responsable technique				
agrisem@agrisem.com				

